La TOUR DE GARDE

annonce

LE ROYAUME DE JÉHOVAH

1er AOÛT 1959 N° 15

Périodique bimensuel

PRENEZ BIEN GARDE À VOTRE MANIÈRE DE MARCHER

CEUX QUI NOUS AIDENT À MARCHER AVEC SAGESSE

« QUE TA VOLONTÉ SOIT FAITE SUR LA TERRE »
(15ème partie)

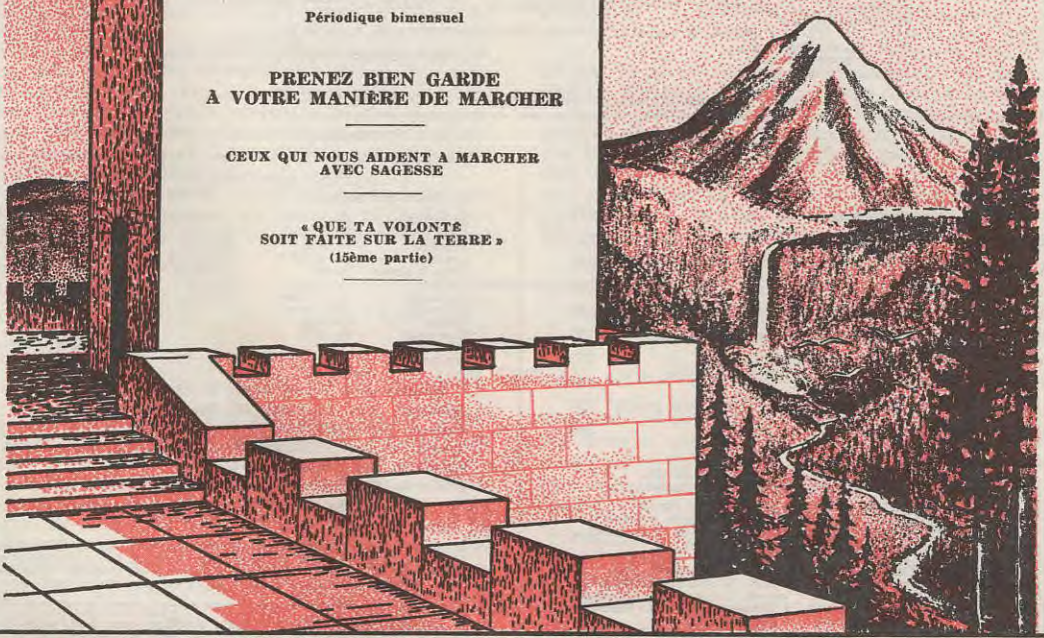

"VOUS ÊTES MES TÉMOINS", DIT JÉHOVAH.—Es.43:12

LE BUT DE « LA TOUR DE GARDE »

Aux temps bibliques, les tours bâties sur des lieux élevés étaient d'excellents postes d'observation d'où les sentinelles pouvaient voir ce qui se passait et, par conséquent, avertir de l'approche d'un danger ou annoncer une bonne nouvelle. Notre périodique occupe symboliquement une telle position avantageuse car il est fondé sur la Parole de Dieu, le livre de la suprême sagesse. Ce fait l'élève au-dessus des propagandes et des préjugés politiques, nationaux et raciaux, ce qui le libère de toute partialité. Il n'est en outre esclave d'aucune croyance traditionnelle. Son message progresse à mesure que croît la lumière répandue sur les desseins et les œuvres de Jéhovah. — Habakuk 2: 1–3.

Ce périodique voit les choses d'un point de vue scriptural. Lorsqu'il considère la génération actuelle vénale, inique, hypocrite, athée, consumée par les guerres, les famines, les pestes, la confusion, la crainte, et constate que des minorités impopulaires sont persécutées, il ne répète pas l'ancienne maxime selon laquelle l'histoire est un perpétuel recommencement. Informé par les prophéties bibliques, il sait que ces calamités sont les signes du temps de la fin de ce monde. Mais, illuminé par une espérance glorieuse, il aperçoit derrière ces malheurs, et grandes ouvertes pour nous recevoir, les portes d'un monde nouveau.

Considérée de ce point de vue, « La Tour de Garde » est une fidèle sentinelle, attentive et consciencieuse, qui note tout signe de danger et en indique l'issue. Elle annonce le royaume de Jéhovah établi par l'intronisation du Christ dans les cieux, pourvoit à la nourriture spirituelle de ses cohéritiers, encourage les hommes de bonne volonté par de glorieuses perspectives de vie éternelle sur une terre paradisiaque, et nous réconforte par la promesse de la résurrection des morts.

Elle n'est pas dogmatique, néanmoins sa voix s'élève avec assurance parce que cette publication est fondée sur la Parole de Dieu. Elle ne publie pas des interprétations particulières des prophéties, mais attire l'attention sur les événements, les compare avec les prédictions et chacun peut vérifier leur parfaite concordance et constater avec quelle précision Jéhovah interprète sa propre prophétie. Pour notre salut, elle concentre fidèlement toute son attention sur la vérité biblique et ne mentionne les nouvelles religieuses que dans un sens général.

Soyez vigilant en ces temps périlleux, tel est le conseil de Dieu. Veillez donc en lisant régulièrement « La Tour de Garde ».

IMPRIMEUR ET EDITEUR: WATCH TOWER BIBLE AND TRACT SOCIETY OF PENNSYLVANIA
39, Allmendstrasse Berne 22
Editeur principal: 117, Adams Street, Brooklyn 1, N. Y., U. S. A.
N. H. Knorr, Président Grant Suiter, Secrétaire
Editeur pour la Suisse: Association des témoins de Jéhovah de Suisse
Rédacteur responsable: François Zurcher

« Ils seront tous enseignés de Jéhovah. » — Jean 6: 45, NW; Esaïe 54: 13

SOMMAIRE

Quelles sont les raisons d'espérer	227
Un jeune lie des versets des écritures	227
Prenez bien garde à votre manière de marcher	228
« Entraîné par le tourbillon »	231
Ceux qui nous aident à marcher avec sagesse	232
Un catholique défend des enfants témoins de Jéhovah	235
Comment je poursuis le but de ma vie	235
Pour consoler les affligés	236
« Que ta volonté soit faite sur la terre » (15ème partie)	237
Questions de lecteurs	240

Abréviations employées dans « La Tour de Garde » pour les versions de la Bible mentionnées ci-dessus

AC	- Version de Crampon 1905	Li	- Version de Liénart
AS	- American Standard Version*	LXX	- The Septuagint Version*
AT	- An American Translation*	MM	- Les Moines de Maredsous
Cr	- Version de Crampon 1923 et 1939	Mo	- James Moffatt's Version*
Da	- Version de J.-N. Darby	NC	- Nouvelle Bible Crampon 1952
Dy	- Catholic Douay Version*	NW	- New World Translation*
GV	- Glaire & Vigouroux	Ro	- J.-B. Rotherham's Version*
Jé	- Bible de Jérusalem	RS	- Revised Standard Version*
KJ	- King James Version*	Sy	- Version Synodale
La	- Version de Lausanne	Yg	- Robert Young's Version*

* anglais

Toute référence biblique non suivie d'une abréviation renvoie à la version de Louis Segond.

Second class postage paid at Brooklyn, N. Y.
Watchtower semimonthly Vol. LXXX No. 15
FRENCH EDITION AUGUST 1, 1959

Tirage de ce numéro : 3 600 000 exemplaires

Prix du numéro: 2 fr. 50 en Belgique, 5 cents au Canada, 25 ct. en Suisse

PARAIT DANS LES LANGUES SUIVANTES

Deux fois par mois			Une fois par mois	
Afrikaans	Grec	Arménien	Hiligaynon-Visayan	Polonais
Allemand	Hollandais	Bengali	Hongrois	Russe
Anglais	Ilocano	Birman	Ibanag	Sésouto
Arabe	Indonésien	Cingalais	Ibo	Siamois
Cébu-Visayan	Italien	Civemba	Kanarais	Siloxi
Chinois	Japonais	Coréen	Malayâla	Tamoul
Chishona	Norvégien	Croate	Marathi	Tigrinya
Cinyanja	Portugais		Motu	Turc
Danois	Slovène		Ourdou	Ukrainien
Espagnol	Suédois		Pangasinan	Xosa
Finnois	Tagala		Papiamento	Yorouba
Français	Tvi			Zoulou

Bureaux de la Watch Tower Society	Abonnement annuel
Amérique, U. S., 117, Adams St., Brooklyn 1, N. Y.	$ 1.—
Belgique, 28, av. Gén. Eisenhower, Bruxelles 3, C. C. P. 969.76	Fr. 50.—
Canada, 150, Bridgeland Ave., Park Road P. O., Toronto 10, Ont.	$ 1.—
Haïti, Box 185, Port-au-Prince	Gdes. 5.—
Suisse, 39, Allmendstrasse, Berne 22, C. C. P. Berne III 3319	Fr. 5.—

Le tarif pour les éditions mensuelles est moitié moindre.

Le montant de l'abonnement devrait être envoyé au bureau de votre pays, en observant les prescriptions donnant toute garantie pour les paiements. Une fiche de renouvellement est insérée dans les deux derniers numéros avant l'échéance de votre abonnement.

CHANGEMENT D'ADRESSE: Veuillez nous le signaler trente jours avant votre départ, en nous donnant la nouvelle et l'ancienne adresse renvoyez-nous, si possible, la dernière bande d'envoi). Ecrivez au bureau de votre pays ou, à défaut, à Watch Tower, 39, Allmendstrasse, Berne 22, Suisse.

Printed in Switzerland

La TOUR DE GARDE

annonce
LE ROYAUME DE JÉHOVAH

Vol. LXXX | 1er août 1959 | № 15

Quelles sont les RAISONS D'ESPÉRER?

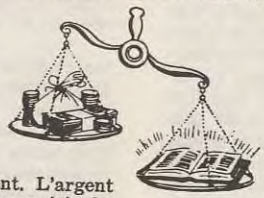

LES hommes languissent après ce qui pourrait leur procurer une meilleure vie, mais ils se demandent en même temps s'ils la trouveront jamais. Dans ce monde instable, on est presque unanime à souhaiter une vie plus calme, plus heureuse.

Les fluctuations monétaires ont fréquemment ruiné en quelques jours des fortunes acquises toute une vie durant; l'argent ne se révéla pas être une espérance bien sûre en Allemagne en 1923, car, à cette époque, même si vous étiez parvenus à mettre de côté un trillion de marks (1 000 000 000 000), vous auriez soudain vu cette somme fabuleuse ramenée à la valeur d'un seul des nouveaux marks! Et aujourd'hui, même aux Etats-Unis, l'argent n'a plus sa valeur d'antan. La somme avec laquelle on aurait pu payer une voiture comptant il n'y a pas si longtemps, ne sert plus maintenant qu'à faire le premier versement. L'argent avec lequel nous aurions pu acheter un costume voici plusieurs années peut à peine servir aujourd'hui à payer le pantalon. Inflation et déflation offrent vraiment une base bien pauvre pour qu'on fonde une espérance sur l'argent.

L'argent peut être encore détruit par des quantités d'autres moyens. Il y a la guerre, le vol, les mauvais placements. Ainsi, bien qu'un capital représente une protection, il ne constitue pas une vraie raison d'espérer.

D'autres personnes encore tournent leurs regards vers un programme de désarmement qui conduira la famille humaine vers un avenir plus brillant, avec des conditions de vie meilleures. Mais quelles raisons ont-elles pour nourrir une telle espérance? Aucune. En effet, les nations engagées dans des négociations pour le désarmement sont précisément celles qui sont équipées pour faire face à une guerre et leur économie est une économie de guerre. Le meilleur de leurs ressources est employé à leur effort militaire et non en vue du désarmement. Il n'y a vraiment pas là quelque chose de bien encourageant pour ceux qui espèrent que les programmes des hommes leur procureront un avenir meilleur.

Puis il y a les personnes qui espèrent vivre longtemps. Elles fondent leur espoir sur les scientistes qui formulent de belles promesses à propos de la longévité humaine. Mais ces hommes meurent eux aussi.

Les chrétiens espèrent aussi la paix et la vie éternelle. Quelle est leur raison d'y croire? C'est Jéhovah, l'immortel donateur de vie en qui ils placent leur confiance. C'est lui qui leur garantit la vie en raison de leur foi en Jésus-Christ. Paul déclara: « Le don gratuit de Dieu, c'est la vie éternelle en Jésus-Christ notre Seigneur. » Cette promesse est certaine, elle sera tenue, parce que Jéhovah est le Dieu tout-puissant dont la parole ne retourne pas à lui sans avoir accompli sa volonté. Ses promesses sont des garanties de succès certain. Jésus fonda son espérance sur Jéhovah et gagna la vie éternelle. Fondez votre espérance sur « le Dieu de l'espérance » et vous ne serez jamais déçus. — Rom. 6: 23; 15: 13; Es. 55: 11.

Un jeune lie des versets des écritures

L'emploi convenable de textes bibliques connexes contribue immanquablement à jeter de la lumière sur un sujet scriptural. Ce point est illustré par l'incident qui s'est produit dans la classe de huitième d'une école du Kentucky (U.S.A.). Dans cette classe, comprenant trente-quatre étudiants, chaque matin, l'un d'entre eux lit un passage de la Bible ou raconte une histoire biblique. L'élève en question reçoit son devoir la veille. Un jour, le professeur avait oublié, semble-t-il, de désigner quelqu'un, aussi il demanda à Jacques, témoin de Jéhovah, d'improviser un discours.

Avec tact, Jacques fit un sermon sur le nom de Dieu, Jéhovah. « Tu devrais être prédicateur! » s'exclama l'un de ses camarades. « Pourquoi n'ai-je jamais entendu parler du nom de Jéhovah dans mon église? » s'étonna un autre. « Pourquoi Dieu a-t-il en somme un nom? » interrogea un troisième. Le professeur fit le commentaire suivant: « Je suis heureux que nous ayons un étudiant capable de connecter les textes scripturaux. Je connais ces versets-là depuis toujours mais je n'ai jamais pu les rattacher l'un à l'autre. »

Peu de temps après, Jacques avait fait sept sermons, un par semaine pendant sept semaines de suite, et il dut en donner d'autres encore. Parmi les sujets qu'il choisit, il y avait: « Qui est responsable des malheurs de la terre? », « Des nouveaux cieux et une nouvelle terre », « De nombreux hommes vivront à jamais sur la terre », et « 144 000 iront au ciel ». Plus d'un étudiant, après avoir contrôlé les références bibliques citées par Jacques, dut reconnaître: « C'est exactement ce qu'il est dit! »

« Prenez bien garde que votre manière de marcher soit celle, non des insensés mais des sages, rachetant le temps opportun car les jours sont mauvais. » — Eph. 5: 15, 16, *NW*.

PRENEZ BIEN GARDE à votre manière de MARCHER

OÙ QUE nous vivions sur la terre, il est de notre intérêt de prendre bien garde à notre manière de marcher, autrement dit à notre conduite. Un fait de la plus haute importance devrait dominer nos pensées alors que « nous prenons bien garde à notre manière de marcher », le fait que le royaume de Dieu règne depuis 1914, soit depuis quarante-cinq ans. Pourquoi ce fait est-il si important? Parce que l'objectif principal de ce royaume céleste est de veiller à ce que la volonté de Dieu soit faite, comme au ciel, aussi sur la terre (Mat. 6: 9, 10, *NW*). Le présent monde inique approche à grands pas de sa fin dans la plus grande détresse de l'histoire car il ne s'est jamais conduit selon la volonté divine mais s'y est opposé. Le royaume de Dieu appliquera la volonté divine. Il introduira un nouvel ordre composé de « nouveaux cieux et d'une nouvelle terre », où la volonté proclamée de Dieu sera la loi (II Pierre 3: 13). En quelque endroit que nous nous trouvions, nul d'entre nous ne peut échapper à ce merveilleux changement. Aussi la sagesse nous dit-elle d'offrir notre obéissance au royaume de Dieu afin de ne pas périr avec ce monde. L'obéissance au royaume de Dieu signifie se mettre en harmonie avec la volonté divine. Sa volonté à cette époque de perplexité universelle est exposée dans sa Parole écrite, la sainte Bible.

[2] Devant les conditions religieuses et morales du monde et le spectacle des rapports entre nations et individus, nous sommes obligés de dire que les jours actuels sont mauvais. Aussi le conseil que l'apôtre Paul donna aux chrétiens de son temps s'applique-t-il aussi à notre époque: « Prenez bien garde que votre manière de marcher soit celle, non des insensés mais des sages, rachetant le temps opportun car les jours sont mauvais. C'est pourquoi cessez d'être déraisonnables mais continuez de comprendre quelle est la volonté de Jéhovah. De plus, ne vous enivrez pas de vin, dans lequel il y a de la débauche (cela est aussi une raison pour laquelle un chrétien peut être exclu de l'assemblée de Dieu), mais continuez de vous remplir d'esprit. » — Eph. 5: 15–18, *NW;* II Cor. 5: 9–13.

[3] Il existe aujourd'hui dans le monde plus d'un demi-million de personnes qui se sont données ou offertes à Jéhovah Dieu par Jésus-Christ et qui ont publiquement symbolisé leur offrande en se faisant immerger dans l'eau, de même que Jésus fut baptisé (Mat. 3: 13–17; 28: 18–20). Dans le passé, avant que nous nous soyons voués à Dieu, nous marchions tous d'une certaine façon. Nous marchions « selon le système de choses de ce monde, selon le chef de l'autorité de l'air, l'esprit (Satan le Diable) qui opère maintenant dans les fils de la désobéissance ». Nous marchions « comme marchent également les nations dans la stérilité de leur esprit, tandis qu'elles sont dans les ténèbres mentalement, et éloignées de la vie qui appartient à Dieu, à cause de l'ignorance qui est en elles, à cause de l'insensibilité de leur cœur. N'ayant plus aucun sens moral, elles se sont livrées à une conduite relâchée pour commettre des impuretés de toute espèce avec la cupidité ». (Eph. 2: 2; 4: 17–19, *NW*.) Nous qui nous sommes voués, nous devrions avoir cessé de marcher de cette façon. Par notre offrande à Dieu, nous avons décidé de marcher selon la volonté divine afin de « marcher avec Dieu » (Gen. 5: 22–24; 6: 9). Comme les temps sont particulièrement mauvais, il est sage et urgent de bien prendre garde à notre façon de marcher. Il est grand temps de nous demander ceci: Sommes-nous allés en arrière pour marcher avec ce monde ou bien marchons-nous d'une manière plus étroite avec Dieu? Pour répondre à cette question, il faut comprendre quelle est la volonté divine. Il faut pour cela étudier la Parole écrite de Dieu.

[4] Dans sa Parole on trouve ceci: « C'est ici ce que Dieu veut, votre sanctification, que vous vous absteniez de la fornication; que chacun de vous sache posséder son propre vase dans la sanctification et dans l'honneur, non dans l'appétit sexuel plein de convoitise comme font les nations qui ne connaissent pas Dieu... Dieu nous a appelés, non pour nous permettre l'impureté mais en rapport avec la sanctification. » (I Thes. 4: 3–5, 7, *NW*). Notre « vase » est notre corps. Quand nous nous vouons à Dieu, nous offrons notre vase, notre corps à Dieu par la justice de son Fils Jésus-Christ. Jéhovah n'est pas une divinité génésique comme Priape, un faux dieu de la mythologie grecque et romaine. Il ne doit pas non plus être adoré au sein d'orgies sexuelles comme le fut le faux dieu Baal de Peor. — Nomb. 25: 1–3.

[5] Nous qui nous sommes voués, nous avons été rassemblés au sein d'une organisation théocratique. Dieu veut une organisation pure, un groupement sanctifié pour un usage honorable. Garder cette organisation théocratique pure au sein d'un monde immoral et corrompu et pendant ces jours mauvais est une tâche difficile pour les membres terrestres de ce groupement. Mais l'esprit divin est avec nous pour nous aider, nous sanctifier en vue des desseins de Dieu.

[6] Une responsabilité personnelle pèse sur chaque membre voué, qui doit apporter son concours pour garder l'organisation pure et sanctifiée pour l'usage de Jéhovah. Mais une responsabilité spéciale pèse sur ceux qui ont été établis surveillants au sein de l'organisation. Depuis le printemps de l'année 1919 en particulier, nous vivons dans les « temps du rétablissement de toutes choses, dont Dieu a parlé anciennement par la bouche de ses saints prophètes » (Actes 3: 21). Il y a dix-neuf siècles, aux premiers jours de l'assemblée chrétienne, pendant la vie des douze apôtres de l'Agneau Jésus-Christ, Jéhovah suscita des surveillants fidèles pour proclamer ses jugements et pour donner ses conseils.

1. Dans notre intérêt, que faut-il faire aujourd'hui? Pourquoi la réalité du Royaume doit-elle dominer notre vie alors que nous agissons de la sorte?
2. Que sont les jours actuels et quel conseil de Paul faut-il suivre?
3. a) Avant de nous vouer à Dieu, comment avons-nous marché? b) Depuis notre offrande, comment nous faut-il marcher? Que faut-il se demander?
4. Selon I Thessaloniciens 4: 3–5, 7, quelle est la volonté divine? Par conséquent, comment Jéhovah diffère-t-il de Priape et de Baal de Peor?
5. Quelle volonté divine à l'égard de l'organisation place une tâche difficile sur les épaules de ses membres, mais comment ceux-ci sont-ils aidés?
6. Sous ce rapport, sur qui pèse une responsabilité spéciale? Quelle promesse de rétablissement Dieu a-t-il accomplie par eux?

Ces fidèles surveillants moururent, après quoi se produisit une grande « apostasie », un abandon de la foi apostolique. Aussi à propos des « temps du rétablissement », Jéhovah fit cette promesse: « Je rétablirai tes juges comme au commencement, et tes conseillers comme dans les premiers temps. Après cela, tu seras appelée ville de justice, cité fidèle. » (Es. 1:26, *Da*). Par le moyen de surveillants consciencieux que Dieu a installés aujourd'hui sous les ordres de Jésus-Christ, le Juge et admirable Conseiller qu'il a nommé, Jéhovah a accompli sa promesse de rétablissement et il garde son organisation pure, droite et fidèle. — Actes 17:31; Es. 9:5.

[7] Aujourd'hui les surveillants de la société du monde nouveau portent une très grande responsabilité. Ils sont placés comme « modèles du troupeau ». Outre leur influence comme modèles ou exemples, ils exercent encore une autorité considérable dans l'assemblée organisée locale, dans le circuit, le district, dans le territoire de la filiale ou dans la zone où ils servent. Comme surveillants, ils ont affaire à des vies, à des « âmes » vouées à Dieu, de sorte qu'« ils veillent sur vos âmes comme devant en rendre compte ». (I Pierre 5:3; Héb. 13:17.) Le genre de compte qu'ils rendront sur ces âmes vouées va déterminer le jugement de Dieu à l'égard des surveillants. Les surveillants prendront particulièrement bien garde à leur manière de marcher dans leur fonction pleine de responsabilité.

EXEMPLES DE LA MANIÈRE DONT IL FAUT MARCHER

[8] Le grand pouvoir que les surveillants qui sont forts moralement et spirituellement exercent en faveur d'une organisation droite et fidèle est illustré dans la personne de Josué, successeur de Moïse, et dans celle des hommes d'âge d'Israël qui lui étaient associés. A propos de leur bonne influence, nous lisons ceci: « Josué renvoya le peuple, et les enfants d'Israël allèrent chacun dans son héritage pour prendre possession du pays. Le peuple servit (Jéhovah) pendant toute la vie de Josué, et pendant toute la vie des anciens (hommes d'âge, *NW*) qui survécurent à Josué et qui avaient vu toutes les grandes choses que (Jéhovah) avait faites en faveur d'Israël. »

[9] Les hommes d'âge fidèles d'Israël firent fonction de rempart théocratique contre l'invasion du paganisme dans l'assemblée nationale de Jéhovah. On le voit clairement d'après ce qui arriva à l'assemblée d'Israël après la mort de ces surveillants théocratiques. Une nouvelle génération apparut, qui ne connaissait pas Jéhovah ou tout ce qu'il avait fait pour Israël et qui n'avait pas l'exemple et les conseils vigilants de ces surveillants. Le récit biblique nous dit: « Les enfants d'Israël firent alors ce qui déplaît à (Jéhovah), et ils servirent les Baals. Ils abandonnèrent (Jéhovah), le Dieu de leurs pères, qui les avait fait sortir du pays d'Egypte, et ils allèrent après d'autres dieux d'entre les dieux des peuples qui les entouraient; ils se prosternèrent devant eux, et ils irritèrent (Jéhovah). » Après que Jéhovah eut suscité des juges pieux par le moyen desquels il les délivra des mains de leurs oppresseurs païens, ils oublièrent très vite ce que les juges avaient fait en leur faveur en tant que serviteurs de Dieu: « Mais ils n'écoutèrent pas même leurs juges, car ils se prostituèrent à d'autres dieux, se prosternèrent devant eux. Ils se détournèrent promptement de la voie qu'avaient suivie leurs pères, et ils n'obéirent point comme eux. » — Juges 2:6–8, 10–12, 17.

[10] A l'exemple des juges fidèles et des surveillants qui leur étaient associés, les douze apôtres de Jésus-Christ firent fonction de rempart. Tant qu'ils vécurent, les apôtres furent une force d'empêchement vis-à-vis de « l'apostasie » de l'assemblée et de la révélation de « l'homme du péché », « le fils de la perdition ». Ils veillaient sur l'assemblée. — II Thes. 2:2–12.

[11] Après la mort des douze apôtres et de leurs fidèles compagnons dans la surveillance, l'apostasie, l'abandon de la pure foi et du vrai service chrétiens, se développa rapidement et « l'homme du péché » s'empara du contrôle de l'organisation religieuse. Nous avons été guéris de cette « apostasie » religieuse et de la domination de la classe de « l'homme du péché » de la chrétienté. Nous avons été théocratiquement organisés en une société d'un monde nouveau, qui se compose des témoins de Jéhovah. A nos côtés se tient le Grand Josué, Jésus-Christ, qui nous conduit dans le nouvel ordre des « nouveaux cieux et d'une nouvelle terre ». A nos côtés se tient aussi la classe de « l'esclave fidèle et prudent » que le Grand Josué a établi sur tous ses biens terrestres depuis l'année 1919.

[12] Le Grand Josué et sa classe ointe de l'esclave font office de barrière infranchissable vis-à-vis de toute intrusion de l'esprit d'apostasie et de « l'homme du péché » dans la société du monde nouveau (II Pierre 3:13; Es. 65:17; Mat. 24:45–47). Néanmoins, chaque chrétien voué doit écouter le solennel avertissement de Paul, celui de prendre bien garde à sa manière de marcher. Si ce monde et son dieu et chef Satan le Diable ne peuvent plus emmener en captivité l'assemblée tout entière des témoins de Jéhovah, ils cherchent à contaminer l'organisation et à réduire en esclavage autant de membres que possible. Les Israélites, même avec le prophète Moïse en leur sein, nous fournirent un exemple, un avertissement que des individus dans l'organisation peuvent être séduits pour leur perte maintenant, pendant la présence invisible du Christ. Comment cela?

[13] C'était peu après que Jéhovah eut proclamé le Décalogue du sommet du Mont Sinaï dans la Péninsule arabique. Alors que Moïse était toujours dans le voisinage, mais hors de leur vue sur le sommet du Mont Sinaï pendant quarante jours, les Israélites firent un veau d'or et se mirent à l'adorer au milieu des cris et de la débauche. Or le premier, le second et le septième des Dix commandements que les Israélites s'étaient engagés de suivre disaient ceci: « Je suis Jéhovah, ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Egypte, de la maison de servitude. Tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face. Tu ne te feras point d'image taillée ni aucune figure de ce qui est en haut dans le ciel, ou de ce qui est en bas sur la terre, ou de ce qui est dans les eaux au-dessous de la terre. Tu ne te prosterneras point devant elles et tu ne les serviras point. Car je suis Jéhovah ton Dieu, un Dieu (exigeant un dévouement exclusif, *NW*)... Tu ne commettras point d'adultère. » (Ex. 20:2–5, 14, *AC*). Mais quand beaucoup d'Israélites virent que les yeux de leur surveillant national Moïse n'étaient pas fixés sur eux, ils se relâchèrent. Moins de quarante

7. Quelle chose dont ils doivent rendre compte exige que les surveillants prennent particulièrement bien garde à leur manière de marcher?
8, 9. Comment le pouvoir de bons surveillants, exercé en faveur d'une organisation juste, fut-il illustré dans la personne de Josué et dans celle de ses associés? b) Comment cela se voit-il d'après ce qui arriva à Israël après la mort des surveillants?
10. A l'exemple de ces surveillants, contre quoi les apôtres du Christ firent-ils office de rempart?
11, 12. a) Qu'est-ce qui se développa après la mort des apôtres? Quels faits montrent que nous en avons été guéris? b) Néanmoins, pourquoi chacun de nous doit-il prendre bien garde à sa manière de marcher?
13. Quel exemple avons-nous chez les Israélites lorsque Moïse était dans la montagne?

jours après la montée de Moïse, nombre d'Israélites étaient prêts à oublier les Dix commandements et à se livrer à l'idolâtrie et aux orgies licencieuses. — Ex. 32: 1–35.

[14] Quarante années plus tard ils se trouvaient dans les plaines de Moab, séparés de Canaan par le Jourdain. Ils étaient sur le point de voir l'accomplissement miraculeux de la promesse de Dieu de les conduire en Terre promise. Cependant des milliers d'individus de la nouvelle génération tournèrent les yeux dans une autre direction, vers les filles païennes de Moab. Dans leur désir de rapports immoraux avec elles, ces Israélites au cœur égoïste voulaient bien suivre ces femmes-pièges, servantes du Diable, pour adorer le faux dieu Baal de Peor. Un chef israélite nommé Zimri eut même l'impudence d'amener la Madianite Cozbi dans le camp sacré d'Israël et dans sa tente. Seul l'acte zélé du sacrificateur Phinées qui exécuta Zimri et Cozbi fit arrêter la plaie qui avait tué vingt-quatre mille Israélites souillés (Nomb. 25: 1–9). Moïse était toujours en vie et présent dans le camp mais les Israélites pris par la passion ne s'en souciaient guère. Ils oublièrent la sainteté à laquelle ils étaient appelés. Ils oublièrent les justes commandements de Dieu et se livrèrent à la débauche avec les femmes païennes, même si cela signifiait adorer un faux dieu, Baal de Peor, et exciter la jalousie du vrai Dieu Jéhovah.

[15] L'apôtre Paul mentionna ces cas historiques d'abandon de la sainteté comme des avertissements à notre intention. Il déclara: « Or, ces choses sont arrivées pour nous servir d'exemples, afin que nous n'ayons pas de mauvais désirs, comme ils en ont eu. Ne devenez point idolâtres, comme quelques-uns d'eux, selon qu'il est écrit: Le peuple s'assit pour manger et pour boire; puis ils se levèrent pour se divertir. Ne nous livrons point à l'impudicité (fornication, *NW*), comme quelques-uns d'eux s'y livrèrent, de sorte qu'il en tomba vingt-trois mille en un seul jours. » (I Cor. 10: 6–8). Si un individu voué à Dieu, comme l'était toute la nation d'Israël, laisse son cœur se corrompre, il cherchera à satisfaire le désir de son cœur en toute circonstance, dès qu'une occasion propice se présentera. L'exemple de ces Israélites détruits rend ce fait certain.

[16] Ainsi de nos jours, bien que nous soyons très près de réaliser nos espérances du Royaume, certains voués relâchent leur vigilance quant à la manière dont ils devraient marcher selon les saintes Ecritures. Pour la satisfaction de leurs passions charnelles, ils sont prêts à goûter à l'impureté de ce monde. Ils ne se maîtrisent pas dans la pensée que cela peut signifier non seulement leur perte mais encore l'opprobre sur Jéhovah et le mépris pour son organisation visible. Parce qu'ils ne sont pas à ce moment sous l'observation directe du surveillant de l'assemblée, ils ne prennent pas bien garde à la façon dont ils marchent ou se conduisent. Ils oublient que Jéhovah et ses saints anges regardent et que leur péché les trouvera ou les atteindra immanquablement. — Nomb. 32: 23.

[17] Nous devrions toujours marcher non pas simplement comme en la présence des hommes, nos surveillants terrestres, mais comme en la présence de Dieu, car ses yeux sont en tout lieu, observant les méchants et les bons (Prov. 15: 3). « Car Dieu amènera toute œuvre en jugement, au sujet de tout ce qui est caché, soit bien, soit mal. » (Eccl. 12: 16). Il faut suivre une voie constructive, une voie déterminée, comme celle du psalmiste, quand il déclara: « Je mets Jéhovah constamment sous mes yeux, car il est à ma droite: je ne chancellerai point. » (Ps. 16: 8, *AC*). Etant positifs dans ce sens, nous nous efforcerons en tout temps de plaire et d'honorer Jéhovah Dieu par nos paroles et par nos actes, que nous soyons ou non observés directement par nos anciens spirituels ou par notre serviteur ou surveillant d'assemblée.

[18] Nous ne sommes jamais trop près du nouvel ordre des « nouveaux cieux et (d')une nouvelle terre » après Harmaguédon, nous n'avons pas non plus été assez longtemps dans la vérité ou passé par un nombre suffisant de tentations pour pouvoir relâcher notre vigilance sans danger de chute. Parlant des Israélites qui furent sauvés d'Egypte mais qui périrent dans le désert, quelques-uns même dans la quarantième et dernière année, Paul déclara: « Ces choses leur sont arrivées pour servir d'exemples, et elles ont été écrites pour notre instruction, à nous qui sommes parvenus à la fin des siècles. Ainsi donc, que celui qui croit être debout prenne garde de tomber! Aucune tentation ne vous est survenue qui n'ait été humaine » et à laquelle des hommes ont succombé (I Cor. 10: 11–13). Du plus jeune au plus vieux, du membre moyen de l'assemblée au serviteur ou surveillant d'assemblée, nous ne devons jamais nous appuyer sur nous-mêmes mais prendre bien garde de ne pas tomber d'une manière catastrophique. Quel malheur que d'être exclu de l'organisation de Jéhovah et de subir la destruction éternelle! — I Cor. 5: 9–13.

DES MINISTRES SE SONT PERDUS PAR INCONDUITE

[19] La nécessité d'une vigilance constante et accompagnée de la prière ressort par les chiffres suivants donnés par le Département de service du siège de la Watch Tower Bible & Tract Society à Brooklyn. Ils ont trait aux membres voués et baptisés appartenant aux milliers d'assemblées des Etats-Unis. Pour chacune des cinq années de mars 1952 à avril 1957 il y eut en moyenne 500 membres qui furent exclus pour mauvaises actions flagrantes qui ne peuvent être tolérées au sein de l'assemblée de Jéhovah. Cependant, au cours de l'année d'avril 1957 à avril 1958, le nombre s'éleva fortement au-dessus de cette moyenne annuelle de 500, exactement à 1334 membres délinquants, soit plus de deux fois et demi autant. N'amortissons pas le choc en disant que cela est dû en partie au fait que les assemblées américaines ont accueilli 18 537 nouvelles personnes qui s'associèrent aux activités de témoignage durant ces douze mois. Ce nombre de nouveaux représente moins d'un douzième des 226 797 personnes qui proclamèrent la bonne nouvelle en Amérique en avril 1958, dont environ 65 % sont voués et baptisés. Par conséquent, que représentent 1334 délinquants par rapport au plus de 147 000 membres voués et baptisés? Moins de 1 pour cent.

[20] Bien que ces 1334 personnes représentent moins de 1 pour cent, la montée soudaine de ce chiffre révèle que, par rapport aux années précédentes, plus de deux fois autant d'individus n'ont pas pris bien garde et ne se sont pas conduits avec sagesse dans les jours mauvais de 1957–1958. Pour les 3718 assemblées ou davantage

14. Quel autre exemple ou avertissement avons-nous chez les Israélites lorsqu'ils campèrent dans les plaines de Moab?
15. Comment un apôtre parla-t-il de ces cas comme des exemples ou des avertissements à notre intention? Quel fait l'exemple des Israélites rend-il certain?
16. Bien que nous soyons près de réaliser nos espérances, qu'ont fait quelques membres voués et qu'oublient-ils en agissant de la sorte?
17. Comme en quelle présence devrions-nous toujours marcher? Dans ce but, quelle voie constructive, déterminée, devrions-nous prendre?
18. Pourquoi ne devrions-nous jamais être trop sûrs de notre ferme position? Contre quel malheur faut-il prendre garde?
19. La nécessité de la vigilance est soulignée par quel pourcentage de délinquants dans les assemblées des Etats-Unis?
20. Bien que cela représente moins de 1 %, quel avertissement redoutable nous est donné?

fonctionnant aux Etats-Unis, environ une assemblée sur trois pourrait être affectée par les 1334 exclusions. Ainsi le fait que tant d'assemblées ont été affectées et que le nombre des exclusions a doublé en 1957–1958 est un exemple qui doit nous remplir de crainte et nous faire prendre bien garde de ne pas tomber.

[21] La société du monde nouveau des témoins de Jéhovah doit pratiquer l'adoration pure et sans tache. Le disciple Jacques nous l'a décrite en ces termes: « Le mode d'adoration pur et sans tache aux yeux de notre Dieu et Père, le voici: prendre soin des orphelins et des veuves dans leur affliction, et se préserver des souillures du monde. Adultères que vous êtes! ne savez-vous pas que l'amour du monde est inimitié contre Dieu? Celui donc qui veut être ami du monde se rend ennemi de Dieu. » (Jacq. 1:27, *NW;* 4:4). C'est une idée pervertie que de penser qu'on peut se garder des souillures de ce monde en ne participant pas à sa politique, en restant neutre à l'égard de ses conflits, afin de ne pas être un ami de ce monde ni un adultère spirituel, et qu'on peut en même temps commettre l'adultère ou la fornication physiques, péchant ainsi contre son propre corps.

[22] C'est également une idée pervertie que de penser que tant qu'on accomplit l'ordre prophétique de Matthieu 24:14 en passant beaucoup de temps dans le service du champ, on peut se livrer à l'immoralité avec l'autre sexe. Rappelez-vous que le prophète Balaam fut employé par Jéhovah comme porte-parole pour déclarer des prophéties de bénédiction sur la nation d'Israël mais que plus tard il fut tué pour avoir voulu promouvoir le culte phallique et l'immoralité en Israël à la fin des quarante années dans le désert. — Nomb. 23:4 à 24:25; 25:1–3; 31:1–8, 15, 16; Apoc. 2:14.

[23] Rendre témoignage au royaume de Dieu est effectivement une condition requise pour obtenir la vie éternelle mais la moralité chrétienne est également une condition. Paul s'écria: « Malheur à moi si je n'annonce pas l'Evangile! » Mais quelques phrases plus loin il ajouta: « Mais je traite durement mon corps et je le tiens assujetti, de peur d'être moi-même rejeté, après avoir prêché aux autres... Ne nous livrons point à l'impudicité (fornication, *NW*), comme quelques-uns d'eux (Israélites) s'y livrèrent, de sorte qu'il en tomba vingt-trois mille en un seul jour. » — I Cor. 9:16, 27; 10:8.

[24] Que personne ne s'abuse: Commettre l'adultère ou la fornication c'est se faire un ami du monde. On commet donc par la même occasion un adultère ou une fornication spirituelle. En tout cas, on ne se fait pas un ami de Dieu ou de son assemblée. On imite le monde, on le prend pour modèle. C'est une manifestation de l'esprit du monde. On témoigne d'un amour pour ce monde inique « car tout ce qui est dans le monde, la convoitise de la chair, la convoitise des yeux, et l'orgueil de la vie, ne vient point du Père, mais vient du monde ». (I Jean 2:16.) Par conséquent, l'immoralité démontre que le fornicateur fait partie du monde et qu'il est une personne qui n'a pas sa place dans la société du monde nouveau, celle des témoins de Jéhovah.

[25] Jéhovah retrancha de son assemblée 23 000 fornicateurs, non en une année mais en un seul jour. Les fornicateurs doivent être exclus de son assemblée. Il retrancha même, pendant la bataille près de Silo, les deux prêtres Hophni et Phinées, fils du souverain sacrificateur Eli, parce qu'ils commettaient l'adultère avec les femmes qui servaient à l'entrée de la tente d'assignation, jetant l'opprobre sur Jéhovah Dieu. — I Sam. 2:12, 22–25; 3:13, 14; 4:4–11, 17.

[26] Il est d'autres péchés que la fornication qui nécessitent l'exclusion. Paul écrivit à l'assemblée: « Je vous ai écrit de n'avoir pas de relations avec celui qui, tout en portant le nom de frère, serait impudique (fornicateur, *NW*, *Da*), cupide, idolâtre, diffamateur, ivrogne, escroc; avec un tel homme il ne faut pas même prendre de repas... Enlevez le pervers (méchant, *NW*) du milieu de vous. » (I Cor. 5:11, 13, *Jé*). Si quelqu'un commet un péché méritant l'exclusion et prend conscience de la bassesse de sa faute et du grand déplaisir qu'il a causé à Dieu, quelle devrait être sa conditon de cœur? Une condition d'affliction. Il devrait être douloureusement affligé et se repentir. Il devrait confesser son péché non seulement à Dieu, qui en a déjà connaissance pour l'avoir vu, mais aussi à l'organisation visible divine par ses serviteurs locaux théocratiquement nommés. Nous vivons un temps critique où il faut chercher la réconciliation avec Dieu et son peuple par Jésus-Christ et demander miséricorde. En accord avec cela, la Bible donne ce conseil: « Quelqu'un parmi vous est-il malade (spirituellement)? Qu'il appelle les anciens de l'Eglise, et que les anciens prient pour lui, en l'oignant d'huile au nom du Seigneur (Jéhovah, *NW*); la prière de la foi sauvera le malade, et le Seigneur le relèvera; et s'il a commis des péchés, il lui sera pardonné. Confessez donc vos péchés les uns aux autres... afin que vous soyez guéris. » (Jacq. 5:14–16). Cette voie d'humilité et de confession de son besoin spirituel aide le pécheur à se réconcilier avec Dieu. Cela l'aide à prendre bien garde par la suite à sa façon de marcher devant Dieu.

21. Comment peut-on mal appliquer Jacques 4:4 concernant l'adoration pure et sans tache et commettre ainsi le péché?
22. Comment peut-on prendre part à l'accomplissement de Matthieu 24:14 et cependant tomber dans un péché semblable à celui de Balaam?
23. Comment Paul montra-t-il que la moralité chrétienne est une condition requise tout comme celle de la prédication?
24. En commettant l'immoralité physique, de qui se fait-on l'ami? Par conséquent, à quelle autre espèce d'immoralité s'identifie-t-elle également?
25. Par quels deux actes énergiques Jéhovah illustra-t-il ce qu'il faut faire de tels membres immoraux de l'assemblée?
26. a) Quelles paroles de Paul montrent qu'il y a d'autres péchés qui nécessitent l'exclusion? b) Quelle doit être la condition de cœur de celui qui prend conscience de la bassesse de sa faute? Que doit-il faire?

« ENTRAÎNÉ PAR LE TOURBILLON »

« L'homme moderne », a déclaré Albert Schweitzer, est submergé par la masse comme il ne l'a jamais été à aucun autre moment de l'histoire... La régression de ses facultés naturelles le transforme en un individu susceptible d'absorber, d'une façon presque maladive, les points de vue que la société et ses organismes d'expression ont définis et lancés, comme du « prêt à porter », dans la circulation. Puis, au-dessus de cela, elle est devenue, avec ses organismes bien à point, une puissance jusqu'alors inconnue dans la vie spirituelle. L'absence d'indépendance chez l'homme a été pour elle si sérieuse que ce dernier en est venu à presque cesser de proclamer une existence spirituelle bien à lui. Il ressemble à une balle de caoutchouc qui a perdu son élasticité et qui cependant offre toujours l'impression d'avoir conservé ses qualités. L'homme est entraîné par le tourbillon de la masse, dont il extrait des opinions qui sont pourtant sa vie, que la conclusion à apporter à ces problèmes soit d'ordre national ou politique, ou même une question de croyance. » — *Décadence et restauration de la civilisation.*

CEUX QUI NOUS AIDENT A MARCHER AVEC SAGESSE

LES surveillants spirituels doivent prendre bien garde à la manière dont marchent ou se conduisent les assemblées sous leur direction. Il ne suffit pas d'accomplir l'ordre d'Esaïe 58:1 en ayant seulement la chrétienté en vue: « Crie à plein gosier, ne te retiens pas, élève ta voix comme une trompette, et annonce à mon peuple ses iniquités, à la maison de Jacob (Israël) ses péchés! » Les surveillants théocratiques ne devraient pas seulement attirer l'attention sur les péchés de l'organisation ennemie de la chrétienté. Ils doivent être impartiaux, équilibrés et justes en appliquant un principe. Ils doivent donc attirer l'attention sur tout péché et toute transgression même au sein des assemblées sur lesquelles ils exercent la surveillance. Si le surveillant voit une faute ou est informé d'une faute commise contre l'assemblée par un de ses membres, il doit prendre des mesures à l'égard du transgresseur. Car ce qui affecte l'assemblée l'affecte au même degré. Il doit se pencher sur l'affaire et agir conformément à l'esprit de Matthieu 18:15 (*NW*): « Si ton frère commet un péché, va et expose sa faute entre toi et lui seul. S'il t'écoute, tu as gagné ton frère. »

[2] En conséquence, le serviteur d'assemblée, avec les autres membres du comité de service, a le droit et l'obligation de convoquer l'offenseur ou l'offenseur apparent afin de connaître exactement ce qui s'est passé. Il doit établir personnellement la culpabilité ou l'innocence de l'offenseur apparent et découvrir, s'il en existe vraiment, les raisons d'exclusion. Le but principal de cette action est de garder la pureté de l'organisation divine visible des brebis, de la protéger contre toute extension du péché. La guérison de l'offenseur est secondaire. — Deut. 13:12–18.

[3] D'autre part, un membre de l'assemblée peut être accusé de s'être conduit d'une façon qui mérite l'exclusion. Quand il est convoqué pour être entendu impartialement devant les témoins accusateurs, ce n'est pas le moment pour lui de se justifier et de refuser de se présenter. Pour l'accusé, c'est le moment urgent de chercher la réconciliation avec ses frères troublés. C'est le moment non de se justifier à ses yeux mais de chercher l'unité avec l'organisation en éclaircissant tous les malentendus ou en corrigeant les choses. L'accusé ne devrait pas se montrer obstiné dans le sentiment de sa propre justice, comme une ville forte. « Un frère offensé est plus qu'une ville forte, et il y a des querelles qui sont comme la barre d'une tour habitée. » (Prov. 18:19, *NW*). Si quelqu'un s'aperçoit simplement que les frères ont quelque chose contre lui, il devrait se hâter de régler la question, surtout si c'est lui le pécheur dans ce cas.

[4] Dans le sermon sur la montagne Jésus a dit: « Si donc tu présentes ton offrande à l'autel, et que là tu te souviennes que ton frère a quelque chose contre toi, laisse là ton offrande devant l'autel, et va d'abord te réconcilier avec ton frère; puis, viens présenter ton offrande. Accorde-toi promptement (règle promptement les choses, *NW*) avec ton adversaire, pendant que tu es en chemin avec lui. » — Mat. 5:23–25.

[5] Ce n'est qu'après avoir fait tout son possible pour satisfaire la justice et pour réparer les torts contre ses semblables, qu'on est dans une bonne condition pour offrir un sacrifice à Dieu et être agréé par lui. A ce propos il est écrit: « Le sacrifice des méchants est en horreur à l'Eternel, mais la prière des hommes droits lui est agréable. » (Prov. 15:8; 21:27). Que personne ne s'abuse lui-même en ne tenant aucun compte de ce fait.

[6] Dans son désir de garder ou rétablir de bonnes relations avec ses frères et son Dieu, un chrétien voué doit être disposé à écouter la plainte portée contre sa conduite afin de voir s'il est vraiment en faute. Le simple fait qu'il a déplu à ses frères par sa conduite devrait le préoccuper. Cela devrait le décider à éclaircir les malentendus ou à régler la chose. Il ne devrait pas se hérisser avec indignation et dire: « Si ce que je fais ne leur plaît pas, qu'ai-je à m'en soucier? Je sais que je ne fais aucun mal, que je suis innocent. S'ils veulent absolument me mettre dans mon tort, cela montre leur mauvaise condition de cœur. Je ne me soucie absolument pas de ce qu'ils pensent. » Une telle attitude de résistance, d'obstination et de justification de sa propre conduite ne contribue pas à la paix et à l'harmonie de l'assemblée. C'est tenter en insensé de répondre à une chose avant de l'avoir entendue, avant de connaître l'autre point de vue. Dans les Proverbes (18:13) il est écrit: « Celui qui répond avant d'avoir écouté fait un acte de folie et s'attire la confusion. »

IL N'EST PAS BON DE SE JUSTIFIER

[7] Quelqu'un peut se croire innocent. Quand il plaide sa cause dans l'affaire, ses arguments peuvent l'appuyer, justifier sa conduite. Mais il n'a présenté qu'un côté de la question. Après que ceux qui trouvent à redire à sa conduite sont venus faire leur déposition et présenter leur point de vue de la chose, il constatera peut-être qu'il n'est pas aussi innocent qu'il le croyait. Proverbe 18:17 dit: « Le premier qui parle dans sa cause paraît juste (selon son propre témoignage); vient sa partie adverse, et on l'examine. » Sa partie qui vient déposer contre sa cause lui donnera certainement des raisons de pratiquer un sérieux examen de conscience, le mettra mal à l'aise et le rendra moins sûr de sa position. Pour le moins, cela l'aidera à voir pourquoi il ne paraît pas si innocent et pur aux yeux des autres. Il doit déterminer où se trouve la faute, si oui ou non elle se trouve en lui. Il devrait au moins faire tout son possible pour éclaircir le malentendu, au cas où les autres ont mal interprété les choses. Il devrait respecter l'attitude des autres frères de bonne foi et s'excuser en cas d'offense, même si cette offense consiste seulement dans le fait qu'il s'est montré sans tact et inconsidéré et non dans un péché réel.

[8] Si personne sur la terre ne peut le faire, Jéhovah Dieu peut certainement trouver beaucoup de fautes en lui. Proverbe 20:9 déclare: « Qui dira: J'ai purifié mon cœur, je suis net de mon péché? » Connaissant sa condition de pécheur de naissance et sa tendance à commettre le péché, le chrétien devrait s'humilier et se montrer disposé à se laisser corriger en priant avec le psalmiste: « Les erreurs — qui peut les discerner? Des péchés cachés déclare-moi innocent. Aussi des actes présomptueux retiens ton serviteur; qu'ils ne me dominent pas. En ce cas je serai complet, et je serai resté innocent de beaucoup de transgressions. Que les paroles de

1. Comment les surveillants doivent-ils exécuter l'ordre d'Esaïe 58:1? Comment Matthieu 18:15 leur trace-t-il une façon d'agir?
2. En pareil cas, quels sont le droit et l'obligation du serviteur d'assemblée? Quel est le principal but d'une telle action?
3. Quand il est convoqué, que doit faire un frère accusé, à cause des temps critiques actuels?
4, 5. a) A ce propos, que déclara Jésus dans le sermon sur la montagne? b) Que signifiaient ces paroles de Jésus et que fait-on en n'en tenant aucun compte?
6. En cas d'accusation contre lui, que fera un frère qui recherche la paix? Pourquoi ne devrait-il pas résister et se justifier?
7. Pourquoi ne suffit-il pas qu'il présente seul l'affaire? Que devrait-il faire à l'égard des autres qui sont troublés à son sujet?
8. Qui, de tous, peut trouver des fautes en lui? Quelle devrait être sa prière pour rester dans de bonnes relations?

ma bouche et la méditation de mon cœur soient agréables devant toi, ô Jéhovah mon Rocher et mon Rédempteur!» (Ps. 19:12-14, *NW*). Cela nous aidera à marcher droit devant Dieu.

[9] Rappelez-vous que le jeune homme Elihu s'enflamma de colère contre le patient Job «parce qu'il se justifiait lui-même plutôt que (plus que, *NW*) Dieu». (Job 32:2, *Da.*) Job était innocent et cependant il avait tort de penser et de parler comme si Jéhovah était personnellement responsable de ses souffrances, comme si Dieu faisait venir le malheur tant sur le juste que sur l'injuste (Job 9:22, 30-35; 27:1-6; 30:19-23; 19:6-22; 6:4; 7:19-21). Quand quelqu'un fait face à une exclusion possible, ce n'est pas le moment de rétorquer, de récriminer ou d'en accuser d'autres, comme les communistes impies, afin de détourner l'attention de soi en la dirigeant sur les défaillances et les fautes des autres et de montrer qu'ils ne valent pas mieux et méritent également le jugement.

[10] Ce n'est pas simplement devant un comité de service que nous comparaissons quand une accusation pèse sur nous. Nos fautes secrètes sont bien connues de Dieu, si non du comité de service. Dieu jugera avec exactitude nos fautes secrètes et les amènera en jugement en son temps (Eccl. 12:16; I Cor. 4:4, 5). La principale question à laquelle il nous faut répondre est donc celle-ci: Puis-je me justifier devant Dieu? Pour être certain de pouvoir le faire, il faut pratiquer l'examen de conscience à l'aide du projecteur de la Parole divine, car sa Parole est «plus tranchante qu'une épée quelconque à deux tranchants, pénétrante jusqu'à partager âme et esprit, jointures et moelles; elle juge les sentiments et les pensées du cœur. Nulle créature n'est cachée devant lui, mais tout est à nu et à découvert aux yeux de celui à qui nous devons rendre compte». — Héb. 4:12, 13.

[11] Puisque cela est vrai pour des individus, c'est également vrai pour un groupe d'individus, une assemblée ou une organisation. Souvenez-vous de l'Israélite Acan, le fils de Zérach, qui prit part à l'attaque de la ville de Jéricho après que Jéhovah Dieu eut miraculeusement fait tomber les murailles de la cité. Toutes les choses de valeur de cette ville devaient être consacrées à Jéhovah car pour Dieu Jéricho était les prémices du pays de Canaan. Mais Acan vola Dieu en s'appropriant une partie du butin de la ville, à savoir un beau manteau de Schinear, deux cents sicles d'argent et un lingot d'or du poids de cinquante sicles. Acan enfouit ces objets dans le sol au milieu de sa tente, persuadé que personne en dehors de sa famille ne connaissait la chose et qu'il s'en était tiré sans dommage. Mais Dieu avait vu le péché d'Acan et comment il s'était rendu impur. Tant que cet homme et sa famille resteraient impunis au sein d'Israël, la nation ne pouvait réussir dans la conquête de la Terre promise de Canaan. C'est pourquoi Dieu fit démasquer Acan qui fut retranché par lapidation. Après quoi, l'assemblée d'Israël progressa selon la volonté divine. — Jos. 7:1 à 8:2.

[12] De même aujourd'hui Dieu peut par ses saints anges découvrir les Acan péchant en secret dans notre sein. Puisse personne d'entre nous être un tel Acan! C'est pourquoi il faut surveiller notre cœur et nos reins. «Mais (Jéhovah) des armées est un juste juge, qui sonde les reins (émotions intimes) et les cœurs.» (Jér. 11:20). Il faut porter la cuirasse de la justice et savoir employer avec adresse le bouclier de la foi afin de garder purs et droits notre cœur et nos émotions profondes. — Eph. 6:14, 16.

[13] Les surveillants doivent être courageux comme Nathan et non faibles comme le souverain sacrificateur Eli. Comme le prophète Nathan, ils doivent appliquer la Parole divine au membre de l'assemblée qui est en faute et lui dirent sans crainte: «Tu es cet homme-là!» (II Sam. 12:7). Mais ils doivent être bien certains de posséder tous les faits nécessaires pour former un jugement droit, d'avoir l'appui de la Parole divine et de n'être pas mus par des motifs égoïstes.

[14] Les comités de service détiennent un pouvoir redoutable, celui d'exclure de l'assemblée les rebelles et ceux qui vivent dans le désordre. Ils doivent en faire un usage prudent non seulement pour éviter d'avoir des ennuis avec les tribunaux du pays mais aussi pour éviter de pécher en s'en servant injustement ou en en abusant. Il ne faut jamais l'employer pour satisfaire une rancune contre un membre de l'assemblée ou pour se débarrasser de quelqu'un qui n'est pas aimé par un ou par tous les membres du comité de service ou qui est une cause d'irritation ou d'envie et qu'on pense qu'il vaut mieux écarter. Pour se garder des mauvais motifs, un chrétien se rappellera cet avertissement de Jésus: «Ne jugez point, afin que vous ne soyez point jugés. Car on vous jugera du jugement dont vous jugez, et l'on vous mesurera avec la mesure dont vous mesurez.» — Mat. 7:1, 2.

COMMENT TRAITER LES BAVARDAGES ET LES CALOMNIATEURS

[15] Même sans mauvais motifs de sa part, un comité de service peut agir en toute bonne foi et s'attirer néanmoins un jugement pour n'avoir pas appliqué correctement les principes bibliques à un cas où le comité décide une exclusion. Ce peut être un cas qui implique autre chose qu'un adultère ou une fornication. Prenons, par exemple le bavardage. Un comité peut ne pas faire la distinction entre le bavardage et la calomnie.

[16] La calomnie peut être du bavardage; mais tout bavardage n'est pas calomnie. Le bavardage se définit comme du papotage, surtout au sujet des affaires d'autrui. C'est tenir des propos sans gravité, colporter des nouvelles, des potins. Il peut se transformer en médisance quand il devient un bruit sans fondement ou une rumeur générale qui porte atteinte à une réputation. La médisance est ordinairement plus ou moins malveillante car on la fait par méchanceté avec l'intention de nuire à celui dont on médit. Le bavardage peut consister en des propos ou des écrits familiers, sans conséquence, et n'être entaché d'aucune calomnie. Il se transforme en calomnie quand il devient une diffamation d'autrui, quand il se compose de paroles, de nouvelles ou d'imputations malveillantes, mensongères et diffamatoires, destinées à entamer une réputation. En matière de droit, la calomnie est une diffamation par des paroles orales plutôt que par écrit ou par d'autres moyens.

[17] L'apôtre Paul a parlé de la façon de traiter les bavards. Il écrivit au surveillant Timothée et lui donna les instructions suivantes au sujet des jeunes veuves toujours en âge de se marier et qui ne devaient pas être mises sur le rôle des personnes que l'assemblée devait aider matériellement: «Mais refuse les jeunes veuves; car, lorsque la volupté les détache de Christ, elles veulent se marier, et se rendent coupables en ce qu'elles violent leur premier engagement. Avec cela, étant oisives, elles apprennent à aller de maison en maison; et non seulement elles sont oisives, mais encore causeuses (phlyaroi)* et intrigantes, disant ce qu'il ne faut pas dire. Je veux donc que les jeunes se marient, qu'elles aient des enfants, qu'elles dirigent leur maison, qu'elles ne donnent à l'adversaire aucune occasion de médire; car déjà quelques-unes se sont détournées pour suivre Satan. Si quelque fidèle, homme ou femme, a des veuves, qu'il les assiste, et que l'Eglise n'en soit point chargée, afin qu'elle puisse assister celles qui sont véritablement veuves.» — I Tim. 5:11-16.

9. Pourquoi Elihu s'enflamma-t-il de colère contre Job? Que ne doit pas faire un accusé pour détourner l'attention de sa personne?
10. Dans un sens total, devant qui comparaissons-nous quand nous sommes interrogés? Pour répondre à la principale question impliquée, que devrions-nous faire?
11. En dehors des individus, pour qui cela est-il encore vrai? Comment cela fut-il illustré dans le cas d'Acan, le fils de Zerach?
12. Par conséquent, qui Dieu peut-il actuellement démasquer dans notre sein? Pourquoi faut-il alors employer notre cuirasse spirituelle et le bouclier de la foi?
13. De quel courage, semblable à celui de Nathan, doivent faire preuve les surveillants? Mais de quoi doivent-ils être certains en premier lieu?

* Le nom grec signifie littéralement «propos stupides, niaiseries, sottises»; il prit ensuite le sens de «bavard, babillard, causeur».

14. Comment les comités devraient-ils employer le redoutable pouvoir de l'exclusion? Quel avertissement de Jésus doivent-ils se rappeler à cet égard?
15. Comment, sans mauvais motifs, un comité peut-il s'attirer un jugement dans un cas d'exclusion?
16. Quelle est la différence entre le bavardage, la médisance et la calomnie?
17. Qu'a dit Paul à Timothée au sujet des bavards?

[18] Il était juste, religieusement parlant, que l'apôtre Paul traite du cas des veuves car le disciple Jacques écrivit: « La religion pure et sans tache, devant Dieu notre Père, consiste à visiter les orphelins et les veuves dans leurs afflictions, et à se préserver des souillures du monde. » (Jacq. 1:27). Cependant l'apôtre Paul avait observé certaines choses à propos des jeunes veuves, que leur manque d'occupation leur était spirituellement nuisible. N'étant pas occupées par des obligations domestiques ou par le service de Jéhovah, elles avaient tendance à aller dans les maisons non pour y prêcher ou rendre témoignage de porte en porte, mais pour faire des papotages, pour bavarder, s'occuper de ce qui ne les regardait pas, « disant ce qu'il ne faut pas dire ».

[19] Que conseilla ici l'apôtre Paul au surveillant Timothée? Lui ordonna-t-il de les exclure? Non. Il recommanda de leur donner des responsabilités sérieuses afin de les tenir utilement occupées, suggérant même qu'elles se marient et aient des enfants afin de gagner l'estime de l'assemblée plutôt que de donner aux adversaires du christianisme une occasion de diffamer l'organisation de Jéhovah sous la conduite du Christ. Les femmes âgées devaient, elles aussi, donner le bon exemple aux jeunes veuves et aux autres femmes: « Les femmes âgées doivent aussi avoir l'extérieur qui convient à la sainteté, n'être ni médisantes (*diaboloi*), ni adonnées au vin; qu'elles doivent donner de bonnes instructions, dans le but d'apprendre aux jeunes femmes à aimer leurs maris et leurs enfants, à être retenues, chastes, occupées aux soins domestiques, bonnes, soumises à leurs maris, afin que la parole de Dieu ne soit pas blasphémée. » (Tite 2:3-5). Ces mesures de correction conseillées par l'apôtre gardaient les jeunes femmes *au sein* de l'assemblée, occupées aux bonnes œuvres et utiles à l'assemblée et maintenant à un haut degré sa qualité spirituelle dans la paix et l'unité.

[20] L'apôtre Jean eut à traiter un cas qui n'était pas du bavardage mais de la calomnie. C'est le cas de Diotrèphe qui appartenait à la même assemblée chrétienne que Gaïus, disciple que Jean aimait. Voici ce que dit l'apôtre: « J'ai écrit quelque chose à l'assemblée; mais Diotrèphe, qui aime à être le premier parmi eux, ne nous reçoit pas; c'est pourquoi, si je viens, je me souviendrai des œuvres qu'il fait en débitant (*phlyarein*)* de méchantes paroles contre nous; et, non content de cela, lui-même il ne reçoit pas les frères et il empêche ceux qui veulent les recevoir, et les chasse de l'assemblée. » — III Jean 9, 10, *Da*.

[21] Diotrèphe débitait des propos ou bavardait au sujet de l'apôtre Jean, derrière son dos, mais il se répandait en « méchantes paroles ». Il calomniait ainsi l'apôtre Jean. Pour cette raison, il méritait une intervention de l'apôtre. C'est pourquoi Jean déclara que s'il venait dans cette assemblée, il se souviendrait des œuvres que faisait Diotrèphe, ce qui serait accompagné d'une mesure appropriée contre Diotrèphe. Ce bavard méchant n'avait aucun droit ou autorité pour faire des excommunications de son propre chef et d'expulser de l'assemblée des frères hospitaliers. En tenant des propos calomnieux contre l'apôtre Jean, Diotrèphe méprisait « l'autorité et (injuriait) les gloires ». (Jude 8.) C'est Diotrèphe qui méritait l'expulsion.

[22] Souvenez-vous que ce n'est pas de bavardage que Satan le Diable s'était rendu coupable dans le jardin d'Eden. Il posa à Eve une question importante à titre de renseignement, puis prononça ces paroles après sa réponse: « Vous ne mourrez point; mais Dieu sait que, le jour où vous en mangerez, vos yeux s'ouvriront et... vous serez comme (Dieu, *NW*), connaissant le bien et le mal. » (Gen. 3:4, 5). Cette affirmation diabolique n'était pas du bavardage. C'était, ainsi que Jésus le déclara, une calomnie, un mensonge, destiné à porter atteinte à la réputation ou au nom de Jéhovah Dieu, à provoquer une révolte contre Lui et à susciter la méfiance et la désunion au sein de son organisation. Jésus dit à ceux qui imitèrent Satan le Diable: « Vous avez pour père le diable, et vous voulez accomplir les désirs de votre père. Il a été meurtrier dès le commencement, et il ne se tient pas dans la vérité, parce qu'il n'y a pas de vérité en lui. Lorsqu'ils profère le mensonge, il parle de son propre fonds; car il est menteur et le père du mensonge. » (Jean 8:44). Ne nous y trompons pas: c'est pour une calomnie non pour un bavardage que l'infidèle fut appelé le Diable (*Diabolos*), qui signifie « Calomniateur ». Ce fut un mensonge malveillant contre Jéhovah qui tua la réputation de Dieu auprès d'Eve et qui montra que ce fils spirituel s'était rebellé contre le Souverain de l'univers et qu'il devait être exclu de la sainte organisation universelle de Jéhovah, étant ainsi renié comme fils de Dieu.

[23] Pour cette raison, que le comité de service d'une assemblée de membres voués à Jéhovah réfléchisse bien avant de prendre une mesure énergique contre le bavardage. Qu'il détermine d'abord la nature du bavardage. Si c'est un colportage de nouvelles impliquant des personnes mais sans gravité, il n'y a aucune raison biblique de recourir à l'exclusion et se montrer ainsi tyrannique. Mais si le bavardage s'identifie à la calomnie avec intention malveillante de porter atteinte à une réputation ou à une position, il est temps de prendre l'affaire en considération et de déterminer s'il est juste et biblique d'exclure le calomniateur apparent et si cette mesure servira à la protection de l'assemblée. Deux témoins ou davantage seront nécessaires pour établir le fait de calomnie et pour protéger le comité de service.

[24] Un comité de service ne doit pas employer d'une manière dangereuse son pouvoir d'exclusion. Il doit éviter de s'attirer une condamnation sous ce rapport. Le roi David déclara prophétiquement: « Celui qui calomnie en secret son prochain, je l'anéantirai (réduirai au silence, *NW*)... Chaque matin j'anéantirai (réduirai au silence, *NW*) tous les méchants du pays, afin d'exterminer (retrancher, *NW*) de la ville de l'Eternel tous ceux qui commettent l'iniquité. » (Ps. 101:5, 8). Voici ce qu'il est écrit pour nous guider au sujet des calomniateurs: « Celui qui répand la calomnie dévoile les secrets; ne te mêle pas avec celui qui ouvre ses lèvres (qui est séduit par ses lèvres, *NW*). » (Prov. 20:19; 11:13). Un comité de service doit établir une distinction bien nette entre le bavardage et la calomnie. Sous ce rapport il doit être comme un appareil à contrôler la nature du métal, à l'exemple du prophète Jérémie: « ... afin que tu connaisses et que tu éprouves leur voie. Ils sont tous des rebelles entre les rebelles; ils marchent dans la calomnie; ils sont de l'airain et du fer; ils sont tous des corrupteurs... On les nommera: Argent réprouvé; car l'Eternel les a rejetés. » — Jér. 6:27-30; 9:4-8, *Da*.

[25] Les calomniateurs peuvent causer une mort, soit physique ou spirituelle. Pour cette raison, l'avertissement suivant est donné: « Tu ne répandras point de calomnies parmi ton peuple. Tu ne t'éléveras point contre le sang de ton prochain. Je suis (Jéhovah). » (Lév. 19:16). Pour cette raison, un comité de service fait bien d'enquêter sur les cas de calomnie. Mais il n'est pas scripturalement autorisé d'exclure pour un simple bavardage qui est superficiel, sans gravité et motivé par l'intérêt humain mais qui n'est pas malveillant et ne porte pas de fausses accusations.

[26] Les exclusions sont susceptibles d'appel par les exclus qui persistent à croire que le comité a dépassé ses droits. Des appels ont été faits à la Société à Brooklyn et certaines exclusions ont été révoquées. Ce fait prouve que certains comités ont mis trop d'empressement à excommunier. Ou ils

* Le verbe grec signifie littéralement: « dire des sottises, faire le sot »; c'est pourquoi *The Authentic New Testament* (1955) de Schonfield traduit ici: « se moquant de moi par de mauvaises paroles ».

18. Pourquoi convenait-il que Paul parlât des veuves? Comment les jeunes veuves se nuisaient-elles spirituellement par leur manque d'occupation?
19. Qu'a dit Paul à Timothée concernant les jeunes veuves? Quel était son but en plaçant une responsabilité spéciale sur les femmes âgées?
20. Qu'écrivit l'apôtre Jean au disciple Gaïus à propos de Diotrèphe?
21. Pourquoi les propos de Diotrèphe étaient-ils de la calomnie? Pourquoi était-ce lui qui méritait l'exclusion?
22. Satan le Diable s'était-il rendu coupable d'un simple bavardage en Eden? Pourquoi fut-il appelé le Diable?
23. En ce qui concerne la langue, que doit d'abord déterminer un comité? Pourquoi doit-il produire deux témoins ou davantage?
24. En se montrant prudent pour ce qui est de l'exclusion, comment un comité doit-il ressembler à Jérémie?
25. Pourquoi un comité fait-il bien d'examiner les cas de calomnie? Pour quelle chose n'est-il pas scripturalement autorisé d'exclure?
26. De quoi est susceptible une exclusion? Que prouve l'annulation de certains jugements?

n'avaient pas les témoins nécessaires avec des dépositions substantielles ou ils ont grossi l'acte hors de toutes proportions et ont exclu d'une manière tyrannique, sans raisons scripturales. L'exclusion a principalement pour but d'empêcher que la masse de l'assemblée soit gagnée par le péché, levée par un peu de levain (I Cor. 5: 6–8, 13). Mais n'oubliez pas qu'il s'agit de la vie éternelle de la personne exclue.

[27] En effet, il s'agit d'âmes, de vies précieuses. Aussi la chose est-elle très solennelle et très grave. Ne faites pas trébucher un frère innocent par une exclusion non méritée. Examinez votre cœur et vos mobiles, ainsi que la Parole de Dieu. N'ayez pas la joie de l'exclusion. N'exercez pas ce pouvoir redoutable simplement pour montrer que vous pouvez l'employer et pour faire de l'intimidation en menaçant d'en faire usage à moins que...! Il fut prescrit aux maîtres propriétaires d'esclaves de s'abstenir de menaces à l'égard de leurs esclaves chrétiens. L'amour est décrit comme une qualité qui « ne tient pas compte du mal » (Eph. 6: 9; I Cor. 13: 4, 5, *NW*). Il faut donc nous supporter les uns les autres avec amour, nous efforçant « de conserver l'unité de l'esprit par le lien de la paix ». (Eph. 4: 2, 3.) Que les comités marchent donc d'une manière équilibrée en cette affaire.

[28] Notre sagesse et notre salut résident dans le fait de prendre bien garde à notre manière de marcher, non pour éviter l'exclusion, mais pour plaire et glorifier Dieu et exalter sa royauté universelle. Le grand fait de nos jours, le fait que le royaume de Dieu est entré dans son règne et que par conséquent la fin du monde est proche, ce fait devrait dominer notre vie. Les jours actuels, quoique mauvais, nous donnent une occasion, celle de racheter le temps opportun. De quelle façon? En ne perdant plus notre temps à marcher en insensés comme les gens de ce monde. Marchons comme des sages selon ce que nous comprenons être la volonté divine. Nous nous trouverons alors en harmonie avec le royaume de Dieu par Jésus-Christ et nous acquerrons la vie dans le bonheur dans l'ordre juste des nouveaux cieux et d'une nouvelle terre.

27. Puisqu'il s'agit d'âmes, comment un comité fera-t-il preuve d'équilibre en matière d'exclusion?

28. a) Dans quelle façon de marcher résident notre sagesse et notre salut? b) Comment rachèterons-nous le temps opportun et en harmonie avec quel fait dominant?

UN CATHOLIQUE DÉFEND DES ENFANTS TÉMOINS DE JÉHOVAH

DANS certaines régions isolées du monde, on rencontre encore une foi profonde. D'une telle région, la vallée Cagayan, située dans l'archipel des Philippines, un rapport fut envoyé au bureau de la Watch Tower de la ville de Quezon. Il y était mentionné que de jeunes enfants avaient été expulsés de l'école pour irrévérence envers le drapeau, et les maîtres d'école. Il y était ajouté que ce manque de respect touchait aussi les parents des jeunes délinquants. Il fallait donc agir rapidement afin d'établir les faits et d'obtenir la réintégration des écoliers.

L'avocat de la Société, un catholique, s'empressa sur les lieux. Il prit un avion de Manille à Tuguegarao où il fut rejoint par les autorités scolaires de la province qui, de leur côté, à la suite de ces plaintes, menaient une enquête administrative. Ils utilisèrent aussi loin que possible les moyens de transport du pays. Puis, nos voyageurs enlevèrent leurs chaussures et leurs chaussettes et relevèrent leur pantalon pour prendre la piste boueuse qui menait à l'école. Par courtoisie, un buffle fut mis à la disposition de l'avocat. Mais, après avoir marché un kilomètre, l'animal refusa d'aller plus avant. L'avocat se laissa alors glisser dans la boue et continua son voyage à pied avec ses compagnons de route.

Maîtres et enfants furent convoqués pour l'enquête. L'inculpation consistait en un refus de salut au drapeau, ordre qui leur avait été donné par les instituteurs. Les écoliers étaient donc accusés d'avoir manqué de respect au drapeau et aux maîtres de l'école. Puis, parce que ces enfants se référaient à leur parents en employant, dans un sens spirituel, l'appellation « frère » et « sœur », on les accusa d'irrévérence.

Convoqués afin d'expliquer leur conduite, calmement, Bible en main, ils firent remarquer qu'ils ne pratiquaient aucune sorte d'idolâtrie; ils ajoutèrent qu'ils considéraient le salut au drapeau comme une forme de ce culte. D'autre part, en aucun cas, ils n'avaient intentionnellement manqué de respect à leurs parents, ce que ces derniers confirmèrent. On fit sortir les jeunes inculpés. Les fonctionnaires se tournèrent alors vers les maîtres et les reprirent vertement pour leur faux rapport à l'encontre de jeunes chrétiens innocents dont ils ordonnèrent la réintégration. Les fonctionnaires et l'avocat furent très étonnés à la vue d'enfants présentant une défense aussi intelligente de leur foi. L'avocat déclara: « Ici, parmi d'humbles paysans, j'ai trouvé la vraie foi chrétienne. »

En juin 1957, le défenseur de la Société dut se rendre devant un tribunal afin de plaider et de démontrer légalement le droit des enfants témoins de Jéhovah de refuser de saluer le drapeau, de chanter l'hymne national et réciter le serment au drapeau. Il dut affronter une cour composée de magistrats à qui déplaisait l'attitude des témoins de Jéhovah. Durant une heure et demie, avec logique et calme, il exposa ses arguments devant la cour attentive à sa plaidoirie. Cet avocat catholique conclut en ces termes: « Tout comme des catholiques défendront jusqu'à la mort leur droit de s'abstenir de manger certaines viandes les jours d'abstinence, les témoins de Jéhovah ont le droit de s'abstenir d'un acte qui, selon eux, leur ferait encourir la défaveur du Dieu tout-puissant. » Puis il s'assit.

Durant quelques instants un silence absolu régna dans la salle. Puis, le juge catholique manifesta son humilité d'une façon très démonstrative. Quittant son siège, il se dirigea vers l'avocat et lui serra la main en disant: « Je ne suis pas d'accord avec tout ce que vous venez de dire, mais j'apprécie fort les arguments que vous venez de présenter. C'est la plaidoirie la plus convaincante que j'aie entendue devant ce tribunal. » Après que la cour se fut séparée, les présidents de l'ordre des avocats félicitèrent le défenseur. Ils l'invitèrent dans leur bureau en témoignage de leur changement de disposition de cœur à l'égard des parents et des enfants témoins de Jéhovah.

Comment je poursuis le but de ma vie

Raconté par Leslie R. Franks

LA NOUVELLE-ZÉLANDE est le pays qui me vit grandir. C'est là que je fis la connaissance de la vérité. En 1926, à l'âge de seize ans, je dus quitter la maison pour aller travailler. Je cessai alors de m'intéresser à la vérité. Quatorze ans plus tard, en 1940, je me remis à lire les écrits de la Société que mes parents m'avaient envoyés. De plus, il se trouva alors que mon camarade de travail était témoin de Jéhovah. Un jour, dans la conversation, il me dit qu'il savait que mes parents étaient aussi témoins de Jéhovah, et il me demanda si je n'avais pas envie d'assister à l'étude de *La Tour de Garde*. C'est ce que je m'empressai de faire à la fin de la semaine suivante. Puis, à la réunion de service lors de la visite du serviteur de zone, l'étude de l'*Informateur* fit ressortir le besoin de pionniers, qui devraient provenir surtout des rangs de ceux qui n'avaient pas de charges de famille. Quand j'eus compris que cette invitation s'adressait à moi, malgré de nombreux problèmes qu'il fallait résoudre, je décidai d'aller de l'avant en vue de poursuivre le but de ma vie. Je donnai mon congé à mon employeur.

En septembre 1940, j'étais donc libre pour entreprendre le service du Royaume à plein temps. Immédiatement, la Société m'envoya dans l'île du Sud, en qualité de serviteur de groupe. J'avais peu de connaissance et peu d'expérience, et je me sentais tout à fait incapable de remplir cette tâche.

Pour consoler les affligés

POUR être fidèle à l'ordre reçu, le chrétien doit « consoler tous les affligés » (Es. 61: 2). Aux Etats-Unis, la coutume veut que les affligés décorent chaque année, le 30 mais, les tombes des personnes aimées, le jour appelé « Jour de la Décoration ». C'est pourquoi les témoins de Jéhovah se font un devoir de visiter les cimetières ce jour-là, pour réconforter les personnes en leur parlant de l'espérance de la résurrection promise par Dieu, espérance contenue dans les éditions spéciales de *La Tour de Garde* et de *Réveillez-vous!* Qu'ils ont réussi à réconforter certaines personnes affligées ressort clairement des expériences suivantes:

« Je vis un homme qui se tenait à l'écart, le regard perdu dans l'espace. Lorsque je lui adressai la parole, son visage s'éclaira. Il me dit que sa femme était morte il y a deux ans, me conduisit jusqu'à sa tombe et exprima le désir de me poser une question: « Ma femme avait dix ans de moins que moi et elle » était très instruite; moi, je ne suis pas instruit. Pourquoi Dieu » l'a-t-il prise, elle, au lieu de moi? » Je répondis à sa question en citant les Ecritures; j'employai entre autres textes Hébreux 2: 14. Il accepta les périodiques de bon cœur, et il était heureux de savoir que j'irais chez lui pour le réconforter encore davantage. »

« Lorsque nous demandâmes au gardien la permission de rendre témoignage aux personnes se trouvant dans son cimetière, il répondit: « Bien sûr que vous pouvez le faire — j'aimerais » que plus de prédicateurs agissent de même, mais il semble » qu'ils soient trop occupés. »

« Après avoir parlé à toute une famille de l'espérance de la résurrection contenue dans les Ecritures, la femme se montra tellement intéressée qu'elle désira recevoir un exemplaire de la *Version du Monde Nouveau* (angl.), l'auxiliaire d'étude biblique « *Que Dieu soit reconnu pour vrai* » (par chance j'avais les deux livres sur moi), deux périodiques et une brochure. Je pus aussi fixer un rendez-vous pour une visite à leur domicile, afin de commencer une étude de la Bible avec eux. »

« Une jeune femme venait de déposer quelques fleurs sur une tombe et se retourna les yeux pleins de larmes. Je lui dis mon nom et me présentai comme un ministre désireux de réconforter les affligés au moyen de deux périodiques contenant les articles « Le jour du souvenir — un sujet de joie » et « Où sont les morts? » Elle accepta les périodiques avec empressement, me souriant à travers ses larmes. Plus tard, lorsque je passai au même endroit, je la vis lire *La Tour de Garde* en compagnie de deux jeunes hommes, l'un de chaque côté, à qui elle montrait différentes choses dans les périodiques. »

« Un groupe de six personnes déposaient des fleurs sur une tombe lorsque je m'approchai et les priai de m'accorder quelques instants. Après les présentations, je parlai de la magnifique journée qu'il faisait et j'ajoutai que même si c'était une journée dont il fallait être reconnaissant, il ne pourrait y avoir de vraie joie tant que la mort guette tous les hommes. Cependant, je poursuivis que nous pourrions vraiment être remplis de joie pour le « Jour du Souvenir » promis et qui est très proche. J'offris les périodiques en parlant de cette espérance, ils les acceptèrent avec plaisir. Au moment où je m'apprêtais à partir, l'un des hommes, qui avait les larmes aux yeux, me dit qu'il était très reconnaissant du message d'espérance qu'il avait reçu et que, pour lui, cela transformait ce jour de tristesse en un jour d'espoir dans les promesses divines. »

« Je m'approchai du gardien, et j'entamai la conversation avec lui afin de le sonder quant aux possibilités de prêcher dans son cimetière. Il me dit qu'il était unitarien et qu'il était un paria pour ses amis à cause de son métier, comme s'ils avaient peur qu'il leurs transmette la mort. Je lui dis, entre autres choses, que les témoins de Jéhovah n'avaient pas peur de la mort du corps, mais uniquement de la seconde mort, et que pour eux, il n'était pas un paria. Lorsque nous lui demandâmes si nous pouvions détruire en lui le sentiment d'être un paria en lui rendant visite à son domicile avec ce message, il sauta littéralement de joie. Il accéda rapidement à mon désir de parler à d'autres personnes dans le cimetière. »

Parmi les différents autres commentaires entendus par les témoins qui visitèrent des cimetières le « Jour de la Décoration », il y eut ceux-ci:

« Je trouve que c'est magnifique que vous soyez venu dans ce cimetière aujourd'hui. Nos gens devraient le faire. »

« Cette manière de faire prouve que vous êtes des chrétiens... Je pense que les gens n'apprécient pas les témoins de Jéhovah comme ils le devraient. »

« Si mon cher mari vous avait connu, il aurait sûrement voulu que vous veniez ici aujourd'hui pour me dire ce que vous m'avez dit. »

« Dieu a dû vous envoyer ici aujourd'hui, parce que vous m'avez apporté un réel réconfort tiré de la Bible. »

Comment je poursuis le but de ma vie (Suite)

Cependant, je m'adressai à Jéhovah dans la prière, je m'appuyai sur lui pour qu'il me guidât, et il m'aida à remplir mes obligations au cours de ces mois. Le serviteur de zone m'écrivit un mois plus tard, afin d'obtenir de l'aide parmi notre groupe pour annoncer et organiser la conférence publique « Gouvernement et Paix », dans une ville située à environ cent soixante kilomètres, dans le nord de l'île. Cette activité souleva une forte opposition. Pendant le discours, des émeutiers nous attaquèrent. Mon compagnon, qui était chargé du service d'ordre comme moi, tomba, une balle de revolver l'ayant atteint à la cuisse. Par la suite, il fallut l'amputer d'une jambe.

A la fin de ce mois-là, les responsables de la fausse religion se servirent de cet incident pour faire interdire l'œuvre de la Société en Nouvelle-Zélande. Le deuxième jour après l'entrée en vigueur de cette interdiction, j'eus le privilège d'aller dans le champ avec deux personnes de bonne volonté, pour la première fois; mais le lendemain, on m'arrêta avec un autre frère parce que je possédais des écrits de la Société. En décembre, nous fûmes condamnés à deux mois de prison. Peu après, on nous offrit de nous libérer immédiatement si nous étions disposés à renoncer à Jéhovah en tournant le dos à l'œuvre à laquelle nous nous étions voués. Nous étions alors six en prison, mais tous refusèrent de faire ce compromis. Après avoir purgé notre peine, nous nous rendîmes pleinement compte que nous avions une œuvre à accomplir et que l'essentiel n'était pas de regarder en arrière, mais de continuer à tendre vers les choses à venir.

En décembre 1941, on m'emprisonna comme objecteur de conscience pour toute la durée de la guerre. Au début de l'année 1946, on m'offrit de me libérer, si j'étais disposé à accepter un travail séculier. Puisque j'étais allé en prison comme ministre à plein temps, je jugeai bon de retourner à la même occupation lors de ma mise en liberté, et j'en informai les autorités. Elles me répondirent alors: « Vous pouvez pourrir en prison jusqu'à la venue d'Harmaguédon. » Cependant, en avril de la même année, les autorités me forcèrent à quitter la prison et à faire des démarches pour trouver un travail séculier. Deux tribunaux refusèrent de m'accorder l'exemption, mais, sans en tenir compte, je retournai dans le ministère à plein temps, et j'en informai le ministre de la justice. La lettre que je reçus du ministre de la justice montra que Jéhovah bénissait ma manière d'agir, car elle me reconnut le droit « de retourner à votre occupation antérieure en qualité de ministre de la religion », occupation que les autorités avaient refusé de reconnaître quatre ans et demi auparavant.

Pendant ces années de détention, j'appris que la Société avait ouvert l'Ecole de Galaad. J'avais souvent exprimé l'espoir qu'un jour j'aurais l'occasion d'y aller, pour recevoir ensuite le privilège de me rendre dans d'autres pays afin d'y prêcher la Parole. Mais à cette époque, la réalisation de cet espoir me semblait encore très lointaine, parfois même impossible. Après douze mois d'heureux service, je fus rempli de gratitude en apprenant (lors de la visite de frère Knorr, en mars 1947) que mon temps passé dans le service de pionnier était considéré comme ininterrompu, parce que j'avais continué mon activité comme ministre à plein temps après avoir été libéré de prison. Sept ans s'étaient écoulés depuis que je m'étais voué à Jéhovah, et j'en avais passé quatre et demi en prison à cause de mes convictions; pour-

(Lire la suite à la page 239.)

«Que ta volonté soit faite sur la terre»

La « marche des puissances mondiales » depuis les jours du roi Nebucadnetsar de Babylone fut prédite au moyen d'une statue de métal apparue dans un songe que fit ce puissant maître du monde. Lorsqu'il interpréta le songe, Daniel, le prophète de Jéhovah, montra que la tête d'or de la statue préfigurait la dynastie ou lignée des rois babyloniens en commençant par Nebucadnetsar; la poitrine et les bras d'argent préfiguraient l'empire médo-perse, représenté par sa lignée de rois; le ventre et les cuisses de bronze (cuivre) représentaient la puissance mondiale suivante, l'empire macédonien ou grec, établi par Alexandre le Grand; et les jambes de fer préfiguraient, en premier lieu, l'empire romain, qui engloutit les différents empires helléniques qu'Alexandre le Grand avait laissés derrière lui. L'empire romain devint ainsi la sixième puissance mondiale de l'histoire biblique. Mais la réalisation de l'image du songe de Nebucadnetsar s'acheva-t-elle avec l'empire romain?

CHAPITRE VI

LE ROI QUI IMPOSERA LA VOLONTÉ SUPRÊME

QUAND l'Empire romain exerçait la domination en qualité de sixième puissance mondiale de l'histoire biblique, l'héritier du royaume de Dieu promis depuis longtemps naquit parmi les hommes, vers le 1er octobre de l'an 2 av. J.-C. Cet héritier du royaume céleste descendit réellement du ciel. Les événements qui, dans le ciel, précédèrent sa naissance sur la terre, ne nous ont pas été révélés, mais ils préludèrent d'une importante façon à sa venue ici-bas. Comme il seyait à un roi, il lui fallut un avant-coureur pour l'introduire parmi les hommes. Quinze mois environ avant la naissance du roi promis de la lignée de David, l'ange Gabriel apparut au père du futur précurseur. Il lui apparut à l'intérieur du très-saint du sanctuaire de Jéhovah à Jérusalem, ou dans le temple dit d'Hérode, où le prêtre Zacharie offrait de l'encens à Jéhovah, tandis que les adorateurs priaient à l'extérieur dans le parvis. Gabriel dit:

[2] « Ne crains point, Zacharie; car ta prière a été exaucée. Ta femme Elisabeth t'enfantera un fils, et tu lui donneras le nom de Jean. Il sera pour toi un sujet de joie et d'allégresse, et plusieurs se réjouiront de sa naissance. Car il sera grand devant (Jéhovah). Il ne boira ni vin, ni liqueur enivrante, et il sera rempli de l'esprit saint dès le sein de sa mère; il ramènera plusieurs des fils d'Israël (à Jéhovah)*, leur Dieu; il marchera devant Dieu avec l'esprit et la puissance d'Elie, pour ramener les cœurs des pères vers les enfants, et les rebelles à la sagesse des justes, afin de préparer (à Jéhovah) un peuple bien disposé. » — Luc 1: 13–17.

[3] Lorsque sa semaine de service au temple fut écoulée, Zacharie, déjà vieux, rentra chez lui, et sa femme, avancée en âge, conçut l'enfant qui devait porter le nom de Jean. Au sixième mois de sa grossesse, l'ange Gabriel fut envoyé à près de cent kilomètres au nord de Jérusalem, dans la ville de Nazareth, dans la province de Galilée. Il apparut à une vierge juive nommée Marie, fille d'Héli, de la maison du roi David (Luc 3: 23–31). Elle était fiancée à un charpentier nommé Joseph, de la maison de David, lui aussi, mais par l'avant-dernier roi de Jérusalem, Jechonias ou Jojakin. Avant de se rejoindre finalement par le roi David, les lignées ancestrales de Joseph et de Marie se confondent en Zorobabel et en son père Salathiel, descendants de David. C'est ainsi que les enfants qui naîtraient à Marie appartiendraient à la lignée charnelle du roi David, à la fois par son fils, le roi Salomon, et par son autre fils, Nathan. Luc 3: 34–38 donne la lignée ancestrale de Marie qui remonte d'Abraham à Adam de la façon suivante: 1. Adam, 2. Seth, 3. Enos, 4. Kaïnan, 5. Maléléel, 6. Jared, 7. Enoch, 8. Mathusala, 9. Lamech, 10. Noé, 11. Sem, 12. Arphaxad, 13. Kaïnam, 14. Sala, 15. Eber, 16. Phalek, 17. Ragau, 18. Seruch, 19. Nachor, 20. Thara, 21. Abraham. A partir d'Abraham, voici la lignée ancestrale de Joseph et de Marie:

de Joseph	de Marie
Matthieu 1: 2–16	Luc 3: 23–34
21. Abraham	Abraham
22. Isaac	Isaac
23. Jacob	Jacob
24. Juda	Juda
25. Pharès	Pharès
26. Esrom	Esrom
27. Aram	Aram
28. Aminadab	Aminadab
29. Naasson	Naasson
30. Salmon	Salmon
31. Boaz	Boaz
32. Obed	Obed
33. Isaï	Isaï
34. David	David
35. Salomon	Nathan
36. Roboam	Mattatha
37.	Menna
38.	Méléa
39. Abia	Eliakim
40. Asa	Jonam
41. Josaphat	Joseph
42. Joram	Juda
43.	Siméon
44.	Lévi
45.	Matthat
46. Ozias	Jorim
47. Joatham	Eliézer
48. Achaz	Jésus
49. Ezéchias	Er
50. Manassé	Elmadam
Matthieu 1: 2–16	Luc 3: 23–34
51. Amon	Kosam
52. Josias	Addi
53. (Jojakim)	Melchi
54. Jéchonias	Néri
55. SALATHIEL	SALATHIEL
56. ZOROBABEL	ZOROBABEL
57. (Hanania, selon I Chroniques 3: 19, 21)	
58.	Rhésa
59.	Joanan
60. Abiud	Juda
61. Eliakim	Josech
62.	Sémeï
63.	Mattathias
64.	Maath
65.	Naggaï
66. Azor	Esli
67.	Nahum
68.	Amos
69. Sadok	Mattathias
70. Achim	Joseph
71. Eliud	Jannaï
72. Eléazar	Melchi
73. Matthan	Lévi
74. Jacob	Matthat
75.	Héli (père de Marie)
76. Joseph	Joseph (beau-fils d'Héli)
77. JÉSUS (fils adoptif)	JÉSUS (fils de Marie)

[4] Oh! Cette nouvelle apportée par Gabriel à la petite-fille éloignée du roi David! « Ne crains point, Marie; car tu as trouvé grâce devant Dieu. Et voici, tu deviendras enceinte, et tu enfanteras un fils, et tu lui donneras le nom de Jésus. Il sera grand et sera appelé Fils du Très-Haut, et (Jéhovah) Dieu lui donnera le trône de David, son père. Il règnera sur la maison de Jacob éternellement, et son règne n'aura point de fin. » Marie, qui n'était pas encore unie à Joseph, le charpentier, lui demanda comment cette naissance pourrait avoir lieu sans l'intervention d'un père humain. Gabriel répondit: « Le saint esprit viendra sur toi, et la puissance du Très-Haut te couvrira de son ombre. C'est pourquoi le saint enfant qui naîtra de toi sera appelé Fils de Dieu. » Humblement, Marie dit: « Je suis (l'esclave de Jéhovah, *NW*!) Qu'il me soit fait selon ta parole! » — Luc 1: 26–38.

[5] Marie conçut immédiatement le Fils de Dieu, Jésus, parce que le saint esprit vint alors sur elle et la puissance du Très-Haut la couvrit de son ombre. Elle se hâta de prévenir sa parente Elisabeth, femme du prêtre Zacharie qui, selon Gabriel, était enceinte de Jean. Dès que Marie eut salué cette dernière, Jean tressaillit dans le sein d'Elisabeth et celle-ci fut « remplie du saint esprit ». Elle dit à Marie: Tu es bénie entre les femmes, et le fruit de ton sein est béni. Comment m'est-il accordé que la mère de mon Seigneur vienne auprès de moi? Car voici, aussitôt que la voix de ta salutation a frappé mon oreille, l'enfant a tressailli d'allégresse dans mon sein. » — Luc 1: 39–44.

[6] Ici, Elisabeth, sous l'opération du saint esprit, reconnaissait que l'enfant de Marie devait être son « Seigneur ». Sous l'impulsion du même esprit saint, le fils d'Elisabeth, qui n'était pas encore né, reconnaissait pareillement que l'en-

* « Jéhovah », dans au moins neuf des traductions hébraïques du récit biblique de Luc.

1, 2. Sous la domination de quelle puissance mondiale l'héritier du royaume promis naquit-il? Conformément à l'annonce faite par Gabriel, qui devait le précéder?
3. Quand Gabriel apparut-il à Marie? Quelle était la situation de Marie?
4. Quelle nouvelle Gabriel apprit-il à Marie? Quelle fut sa réponse?
5. Que se produisit-il lorsque Marie se rendit chez Elisabeth et la salua?
6. Quel fait Elisabeth et son fils non encore né reconnurent-ils ainsi? Comment était-ce en harmonie avec le Psaume 110: 1?

fant de Marie devait être son « Seigneur ». Des siècles auparavant, le roi David avait reconnu le même fait, dans le Psaume 110: 1. Marie elle-même, sous inspiration, magnifia Jéhovah Dieu, le Père céleste du fils qu'elle allait enfanter. Elle demeura avec Elisabeth pendant quelques mois et ne revint à Nazareth que peu de temps avant la naissance de Jean. — Luc 1: 46–56.

[7] Elisabeth enfanta alors un fils. Son mari lui donna le nom de Jean, puis, rempli de l'esprit saint, prononça sur son fils la prophétie suivante: « Et toi, petit enfant, tu seras appelé prophète du Très-Haut. Car tu marcheras devant la face de (Jéhovah), pour préparer ses voies, afin de donner à son peuple la connaissance du salut par le pardon de ses péchés, grâce aux entrailles de la miséricorde de notre Dieu. » (Luc 1: 57–78). Sur ces entrefaites, le charpentier Joseph vit que Marie était enceinte. Il crut qu'elle s'était rendue coupable d'immoralité et se proposa de rompre avec elle, préférant annuler la promesse de mariage plutôt que de l'accuser publiquement de fornication, ce qui eût amené sa lapidation. Mais, une nuit, Joseph eut un songe; un ange lui apparut et l'engagea à épouser Marie. Pourquoi? « Car l'enfant qu'elle a conçu vient du saint esprit; elle enfantera un fils, et tu lui donneras le nom de Jésus; c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés. » Une fois réveillé, Joseph obéit et prit Marie chez lui. — Mat. 1: 18–25.

[8] Jésus, le Fils de Dieu, ne naquit pas là, à Nazareth. Avant sa naissance, Joseph et Marie parcoururent près de cent kilomètres pour se rendre à Bethléhem, ville natale du roi David, située vers le sud dans la province de Juda ou Judée. César Auguste, premier empereur de l'Empire romain, avait ordonné un recensement de toute la terre habitée soumise à son autorité, chacun devant se faire inscrire dans le lieu d'origine de sa famille. C'est ainsi que, vers le milieu du septième mois lunaire juif, appelé Ethanim, ou aux environs du 1er octobre de l'an 2 avant notre ère, Jésus, le Fils de Dieu, naquit à Bethléhem. Les pluies d'hiver n'avaient pas encore commencé et les bergers passaient la nuit dans les champs autour de Jérusalem, avec leurs troupeaux. Une clarté miraculeuse rayonna; au milieu, un ange leur apparut et leur dit: « Ne craignez pas, car voici que je vous annonce une grande joie, qui sera celle de tout le peuple: il vous est né aujourd'hui un Sauveur, qui est le Christ Seigneur, dans la ville de David. Et ceci vous le fera connaître: vous trouverez un nouveau-né enveloppé dans des langes et couché dans une crèche. » Et soudain, les bergers virent avec cet ange une « multitude de la troupe céleste, qui louait Dieu en disant: Gloire dans les hauteurs à Dieu, et sur terre paix aux hommes de bonne volonté. » Les bergers trouvèrent le nouveau-né et devinrent témoins de la naissance du Fils de Dieu. Ils en rendirent ensuite témoignage à d'autres, mais non au méchant roi Hérode de Judée. — Luc 2: 1–20, *Li*.

[9] Après avoir été emmené vers le sud, en Egypte, d'où il ne revint qu'après la mort d'Hérode le Grand, Jésus fut ramené vers le nord, à Nazareth. Il y grandit et devint l'apprenti charpentier de son père nourricier Joseph. Pendant ce temps, les parents de Jean moururent, et, selon les desseins de Dieu, leur fils alla habiter dans le désert de Judée. Il y vécut jusqu'à l'âge de trente ans, se nourrissant de sauterelles et de miel. Dieu l'envoya alors pour baptiser et agir en qualité de précurseur du Fils de Dieu, Jésus, l'Héritier du royaume de David (Jean 1: 33, 34). Ainsi, au printemps de l'an 29 (de notre ère), ou, la « quinzième année du règne de Tibère César », successeur de César Auguste,* Jean se mit à prêcher dans le désert de Judée et à baptiser dans le Jourdain les Juifs qui se repentaient de leurs péchés.

* César Auguste mourut le 19 août de l'an 14 de notre ère. Par conséquent, la « quinzième année du règne de Tibère César » expira le 18 août de l'an 29. Jean Baptiste, âgé de trente ans environ, commença à prêcher avant cette date.

7. Quelle prophétie Zacharie prononça-t-il à la naissance de son fils? Comment le charpentier Joseph fut-il encouragé à épouser Marie, enceinte?
8. Que se passa-t-il pour que Jésus ne naquît pas à Nazareth? Comment les bergers furent-ils témoins de la naissance du Fils de Dieu?
9. Cependant, où Jésus fut-il élevé? Quelle œuvre Jean, fils de Zacharie, entreprit-il? Pourquoi?

Le père de Jean, le prêtre Zacharie, avait prophétisé à son sujet: « Tu marcheras devant la face de (Jéhovah), pour préparer ses voies, afin de donner à son peuple la connaissance du salut par le pardon de ses péchés. » Par conséquent, il était approprié que Jean invitât les Juifs asservis aux dix commandements à se repentir de leurs péchés et à se faire baptiser en symbole de leur repentance. — Mat. 3: 1–11; Luc 3: 1–6.

[10] Jean se mit aussi à annoncer la venue du royaume de Dieu. Disait-il: « Repentez-vous, car le royaume de David s'est approché »? S'il avait prêché ce message, l'empereur romain et Ponce Pilate, le gouverneur romain de la Judée, l'auraient poursuivi pour excitation à l'insurrection et violation de la loi de *laesa majestas* (« lèse-majesté »). Mais que prêchait Jean? Ceci: « Repentez-vous, car le royaume des cieux s'est approché. » (Mat. 3: 1, 2, *NW*). Dieu lui avait dit qu'il était le précurseur du Fils de Dieu et qu'il aurait le privilège de l'identifier, si ce n'est de le baptiser aussi. Le père de Jean et sans doute aussi sa mère Elisabeth lui avait rapporté la déclaration que l'ange lui avait faite à l'intérieur du sanctuaire du temple: il serait précurseur et devait, comme le prophète Elie, « préparer à (Jéhovah) un peuple bien disposé ». Jean s'attendait donc à ce que le Fils de Jéhovah vînt à lui pour être identifié. Il dit aux Juifs repentants: « Moi, je vous baptise d'eau, pour vous amener à la repentance; mais celui qui vient après moi est plus puissant que moi, et je ne suis pas digne de porter ses souliers. Lui, il vous baptisera du saint esprit et de feu. » — Mat. 3: 11; Luc 1: 17.

[11] Jésus exerçait encore le métier de charpentier auprès de sa mère et de ses demi-frères et sœurs à Nazareth. Mais il savait qu'il ne resterait pas toujours charpentier. Sa mère lui avait dit de quelle façon il était Fils de Dieu par le moyen de l'esprit saint de Dieu, venu sur elle afin qu'elle le conçût. Joseph, son père nourricier, lui avait appris aussi qu'il n'était pas son père, mais que c'était le saint esprit qui l'avait fait naître dans le sein de Marie. Marie lui avait aussi répété les paroles de l'ange Gabriel d'après lesquelles Jéhovah lui donnerait le trône de David, son ancêtre terrestre, qu'il serait roi sur la maison de Jacob (ou Israël) pour toujours et que son royaume n'aurait pas de fin. Jésus se savait donc l'héritier royal de l'alliance que Jéhovah avait faite avec David pour le royaume éternel.

[12] Mais à quel moment devait-il entreprendre sa carrière concernant le royaume? Il avait atteint sa trentième année et ne pouvait se mettre en route de sa propre volonté. Il savait, par les paroles de l'ange Gabriel qu'on lui avait rapportées, que Jean, le fils du prêtre Zacharie, serait son précurseur. Il devait permettre tout d'abord à ce dernier de faire son apparition et d'exécuter sa mission pendant six mois, annonçant celui qui venait. Puis, un jour, la nouvelle parvint à Jésus, à Nazareth, que Jean avait commencé à baptiser les Juifs repentants et proclamait: « Le royaume des cieux s'est approché. » A ce moment-là, Jésus a dû se sentir profondément ému dans le fond de son âme. Car le temps était venu pour lui de paraître en tant qu'héritier du royaume!

[13] Il avait alors atteint ses trente ans, âge de la pleine maturité pour l'homme. La soixante-neuvième semaine d'années, prédite par Daniel 9: 24–26, approchait de sa fin et la soixante-dixième, en comptant à partir de la reconstruction des murs de Jérusalem par Néhémie, était sur le point de commencer. Jésus réalisa alors que le temps fixé était venu pour lui de paraître comme le Messie, le Christ, à propos duquel l'ange avait fait une déclaration lors de sa naissance à Bethléhem. Il déposa ses outils de charpentier, quitta son atelier et sa maison et se dirigea vers le sud, vers Jean, son précurseur, qui annonçait sur les rives du Jourdain l'approche du royaume des cieux. Il irait, non à Jérusalem, la ville du grand Roi Jéhovah, non au temple d'Hérode pour

10. De quoi Jean annonçait-il la venue? De quelle façon apprit-il et montra-t-il qu'il était le précurseur du Fils de Dieu?
11. Comment Jésus en vint-il à connaître les liens véritables qui l'attachaient à Joseph et à savoir qu'il était l'héritier royal de l'alliance pour le royaume avec David?
12. Comment Jésus apprit-il la date où il devait apparaître comme héritier du royaume?
13. Quelle semaine prophétique allait alors commencer? Où Jésus se

être oint comme roi des Juifs par le grand prêtre Anne, il irait vers son précurseur, ce fils de prêtre, non pour être oint d'huile sainte comme roi sur l'Israël terrestre, mais pour être baptisé dans l'eau. — Mat. 3:13; Marc 1:9.

[14] Jean-Baptiste fut heureux de le voir. Mais pourquoi Jésus lui demanda-t-il d'être baptisé dans l'eau? Jean savait qu'il baptisait les Juifs pécheurs se repentant de leurs péchés contre la loi de Jéhovah Dieu donnée à la nation d'Israël par Moïse. Jésus n'était pas un tel pécheur repentant. Jean le savait saint car il était Fils de Dieu, conçu dans le sein de Marie par le saint esprit. Jean n'ignorait pas que, dans le sein de sa mère, il avait tressailli pour témoigner qu'il reconnaissait Jésus, lequel n'était pas encore né, comme son « Seigneur ». Aussi, Jean chercha-t-il à s'opposer au baptême de Jésus, en disant: « C'est moi qui ai besoin d'être baptisé par toi, et tu viens à moi! »

(À suivre.)

rendit-il? Pour que soit faite quelle chose le concernant?
14. Pourquoi Jean était-il peu disposé à baptiser Jésus dans l'eau?

Comment je poursuis le but de ma vie
(Suite de la page 236.)

tant, j'avais les deux ans nécessaires à être qualifié pour la formation à Galaad, et je pus donc immédiatement remplir ma demande d'inscription. Plus tard, au cours de la même année, la Société m'envoya à New-Plymouth comme pionnier spécial, et c'est là, lors de la visite du serviteur de circuit, que nous eûmes tous deux la joie de recevoir l'ordre de partir au temps fixé pour New York, pour être inscrits comme élèves de la onzième classe de Galaad, prévue pour février 1948.

Avant mon départ pour les Etats-Unis, on m'accorda l'occasion de rendre visite à mes parents et à d'autres membres de ma famille qui, dix ans auparavant, avaient quitté la Nouvelle-Zélande pour entrer dans le service à plein temps, au Béthel de la filiale en Australie. C'est là que j'eus la surprise d'apprendre que mes deux sœurs avaient également été invitées à suivre la même classe que moi, à Galaad. En décembre 1947, nous embarquâmes sur le « Marine Phœnix », à Sydney, en partance pour San-Francisco, en compagnie de seize autres frères d'Australie et de Nouvelle-Zélande. La traversée du Pacifique dura trois semaines et me donna un aperçu de ce que pourrait être ma future attribution, car nous fîmes escale dans des ports situés dans les îles Fidji et à Samoa. A San-Francisco, quelques jours de repos nous permirent de nous refaire les jambes, puis nous partîmes pour la dernière étape de notre voyage qui devait nous conduire à New York. Nous y arrivâmes, en venant droit des tropiques, pendant la période la plus froide enregistrée depuis bien des années.

Nombreux sont ceux qui ont déjà décrit la belle ambiance et les joies de Galaad, ils ont aussi parlé des connaissances qu'ils y ont reçues pour approfondir et fortifier leur foi en vue des futures années de service. Comme j'ai pu le constater, la formation reçue à Galaad est une source où on peut puiser pendant les années à venir, source qui permet de triompher des dures épreuves et des tribulations. Le temps passé dans cette magnifique école fut vraiment trop court. Bientôt mes sœurs et moi, ainsi que trois autres frères, reçumes Singapour comme territoire. En attendant les réservations sur le bateau, je fus envoyé pour préparer une assemblée de district, à Chicago. Ma plus grande assemblée jusque-là avait été de six cents frères, en Nouvelle-Zélande. C'est pourquoi je me rappelle l'immense plaisir que j'eus d'être l'un des seize mille frères présents à Chicago. Après cela, je me rendis dans l'Etat de l'Orégon comme serviteur de circuit.

En janvier, je rejoignis mes compagnons à Galveston, Texas, où nous embarquâmes pour Singapour. Ce voyage de deux mois nous conduisit dans des endroits qui pour nous, auparavant, n'avaient été que des noms sur des cartes: le Japon, les Philippines, Macassar et l'Indonésie. Dans les Philippines seulement, des Galaadites avaient commencé à travailler. Nous trouvâmes que les conditions de vie étaient très primitives, le pays portait encore les traces de la guerre; mais nous eûmes l'occasion de prendre contact avec l'Orient. Chose étrange, nous pûmes voir notre territoire une semaine avant d'y débarquer, car notre bateau passa au large de Singapour à quelques centaines de mètres de la côte, pour aller d'abord dans un autre port situé à huit cents kilomètres au nord, avant de jeter l'ancre à Singapour, en mars 1949.

A mon avis, Singapour était, comparé aux autres villes de l'Extrême-Orient, l'une des villes les plus modernes, mais il y règne presque continuellement une chaleur très humide qui, au bout de plusieurs années, nous met à rude épreuve. Qu'elles étaient bizarres les scènes que nous vîmes alors pendant les fêtes religieuses célébrées par les Malais, les Chinois et les Indiens! Quel kaléidoscope de races, de couleur et de religion! Il me fallut changer bien des idées que je m'étais faites sur ces gens. Auparavant, je croyais que les Chinois étaient une race impassible qui ne savait pas sourire, mais je les trouvai prêts à rire pour un rien — parfois quand il n'y avait vraiment pas de quoi rire, comme lorsqu'une personne avait été tuée dans un accident d'automobile: Ils criaient « *Sudah mati* » (« Il est mort »), et éclataient de rire.

Mes débuts dans la langue malaise doivent aussi avoir bien amusé d'autres personnes, car j'employais souvent *kelapa* (noix de coco) au lieu de *kepala* (tête) et *rumput* (herbe) au lieu de *rambut* (cheveux)! Maintenant, nos conditions de vie sont aussi bonnes que celles que nous avions dans notre pays.

Deux diplômés de Galaad nous avaient précédés à Singapour, et un petit groupe avait été formé; c'est pourquoi nous pûmes immédiatement commencer de travailler d'une manière organisée. Je trouvai la proclamation très agréable, puisque, dans la plupart des cas, on nous faisait entrer et asseoir pour rendre témoignage. Les gens, dans l'ensemble, sont charmants et polis; mais pendant les premières années, la diversité de langues nous causa bien des difficultés, d'autant plus que les gens sont souvent illettrés et extrêmement superstitieux. La langue qu'on avait apprise ne suffisait pas à rendre témoignage à toutes les personnes parlant différents dialectes et langues. Cependant, ceux qui s'intéressaient sérieusement à la vérité étaient disposés à apprendre l'anglais, ce qui, en général, résolvait le problème; et je garde de très bons souvenirs de ceux qui, de cette manière, progressèrent jusqu'à parvenir à la maturité.

Au cours des dernières années, j'ai conduit jusqu'à vingt-deux études bibliques à domicile par mois; mais pour toutes sortes de raisons, la plupart des personnes n'atteignirent pas la maturité. Avec d'autres missionnaires, je me suis souvent demandé ce qu'il faudrait faire pour stimuler ces personnes, et je m'étonnais qu'elles ne fissent pas de progrès. Mais au fur et à mesure que nous continuions à semer et à arroser, en attendant que Jéhoval donnât l'accroissement, nous eûmes effectivement de l'accroissement dans le groupe. Quel réconfort pour nous, en jetant un regard sur les années écoulées, de nous rendre compte qu'ici, à Singapour, nous avons un groupe sain se composant de frères de beaucoup de nationalités, faisant fidèlement leur part dans l'œuvre de prédication!

Mon travail dans le champ m'a conduit plus loin que Singapour, qui est la filiale pour Bornéo aussi bien que pour la Malaisie — région qui s'étend à huit cents kilomètres au nord et à mille kilomètres à l'est. A la fin de 1953, je devins serviteur de circuit pendant une partie de l'année, pour les trois groupes et les proclamateurs isolés, dispersés dans cet immense territoire. Certains d'entre eux n'avaient jamais vu d'autres frères de la société du monde

nouveau. Pendant que j'étais assis dans certains hôtels chinois, le soir, j'ai souvent pensé au travail que font ces fidèles frères isolés et au privilège que j'ai eu de jouir de leur compagnie et de leur dispenser du réconfort spirituel, afin de poursuivre en commun cette œuvre missionnaire.

Six courtes années ont passé depuis que je suis retourné dans mon territoire, l'esprit édifié et rafraîchi par les joies vécues en 1955 aux assemblées de Londres, de Paris et de Nuremberg. Je priai pour être encore plus richement béni en bonnes œuvres, en poursuivant le but de ma vie, en restant debout et en continuant de prêcher la bonne nouvelle du Royaume, dans cette partie de la terre, tandis qu'Harmaguédon approche à grands pas.

Il y a quelques mois, je reçus une nouvelle attribution en qualité de missionnaire, à Kuala-Lumpur, en Malaisie. Il y a beaucoup de travail à faire dans ce champ, et c'est une vraie joie que de pouvoir aider les personnes de bonne volonté à progresser dans la compréhension chrétienne et à parvenir à la maturité. J'ai également le plaisir de visiter de temps en temps les autres groupes et les proclamateurs isolés, en qualité de serviteur de circuit. C'est là un champ où le besoin est grand, et c'est grandiose de prendre part à la diffusion de la vérité. Pendant que j'écris cela, je me réjouis aussi de pouvoir assister à l'assemblée internationale de New York, en été 1958, et de retourner ensuite dans mon territoire, ici, en Malaisie.

● Peut-on vraiment parler d'un effondrement de la moralité dans les relations maritales? Ce que nous entendons n'est-il pas plutôt l'expression de chasseurs de titres à sensation, gens dont le désir est avant tout de satisfaire les oreilles avides de nouvelles sensationnelles? — D. P., Etats-Unis.

Il n'est pas dans l'intention de *La Tour de Garde* de traiter aucun sujet d'une façon émotive. Elle attire l'attention sur des faits et les met en parallèles avec les prophéties afin qu'il soit possible de comparer les deux et de comprendre de quelle façon Jéhovah interprète sa propre Parole. Pour ce qui est maintenant de la question, Jésus prédit dans sa grande prophétie concernant la fin de ce système de choses que « comme dans les jours qui précédèrent le déluge, les hommes mangeaient et buvaient, se mariaient et mariaient leurs enfants, jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche; et ils ne se doutèrent de rien, jusqu'à ce que le déluge vint et les emportât tous: il en sera de même à l'avènement (la présence, *La, NW*) du Fils de l'homme. » Le prophète Osée prédit aussi qu'il n'y aurait « point de vérité, point de miséricorde, point de connaissance de Dieu dans le pays. Il n'y a que parjures et mensonges, assassinats, vols et adultères ». — Mat. 24: 38, 39; Osée 4: 1–3.

Nous posons maintenant cette question: Que montrent les faits? Témoignons-nous de l'accomplissement d'une prophétie biblique ou sommes-nous pris dans le tourbillon d'un récit à sensation? Alors princesse, la reine Elisabeth II d'Angleterre déclara: « Nous avons de la peine à croire que nous vivons dans une époque de laisser-aller croissant, de matérialisme endurci, et d'une chute des principes moraux. » Il n'y a guère de sensation dans cette déclaration. La princesse a seulement souligné cette situation. La publication *Annals of the American Academy of Political and Social Science* du mois de novembre 1950 dit à propos de l'Angleterre: « Les chiffres sont surprenants. De 5000 par an en 1937, le nombre des divorces a été décuplé en dix ans! » A propos de la Suède, il était déclaré: « La moyenne des divorces augmente constamment en Suède. Cette moyenne s'est élevée à plus de cent pour cent au cours de la décade passée et de mille pour cent au cours des cinquante ans écoulés. » Cette revue cite également une agence matrimoniale officielle qui rapporte que « cinquante pour cent des maris et vingt-cinq pour cent des épouses (à Stockholm) étaient accusés d'adultère ». A propos des Etats-Unis, ce rapport montre que le nombre moyen de divorces par cent mariages au cours de la décade 1881–1890 s'est accru de 466 pour cent pour la décade 1940–1949. Il en est de même dans d'autres pays. Depuis que ce rapport a été rédigé, la moyenne des divorces a encore augmenté. Il ne s'agit pas là de faits émotifs. Ne vous méprenez pas: l'effondrement de la morale est un fait mondial. Heureux sont vos yeux si vous discernez dans cette situation une partie du grand signe marquant la fin de ce vieux monde. — Mat. 13: 13–17.

IMITER LE DÉVOUEMENT EXCLUSIF DE LA SULAMITHE — Cant. 8: 6.

La véritable assemblée chrétienne, celle qui est fiancée à Jésus-Christ en vue d'un mariage dans les cieux, fait preuve d'un dévouement exclusif à l'égard de Jéhovah Dieu et d'une fidélité inébranlable envers son divin Epoux, Jésus-Christ. Elle imite en cela l'exemple de la Sulamithe dont l'amour pour un berger, préfiguration du bon Berger Jésus-Christ, est relaté dans le Cantique des Cantiques. Fidèle à sa mission divine, marchant dans les sentiers du Fils de Dieu, elle prêche la bonne nouvelle du royaume de Dieu au sein de toutes les nations et est appuyée dans cette œuvre par les « autres brebis », les « jeunes filles, ses compagnes ». Pendant tout le mois d'août le reste des membres de l'épouse du Christ et les hommes de bonne volonté imiteront le dévouement exclusif de la Sulamithe et offriront à leurs semblables un livre relié et une brochure dont l'étude leur permettra de parvenir à une connaissance exacte de la Parole de Dieu. La contribution volontaire pour ces publications s'élèvera à 2 fr. suisses, 25 fr. belges, 50 cents canadiens. Tous nos lecteurs sont les bienvenus pour prendre part à cette œuvre bénie.

TEXTES QUOTIDIENS POUR SEPTEMBRE

Agir conformément aux vêtements ministériels que nous portons. Phil. 1: 27.

1 N'enlève pas mon âme avec les pécheurs, ma vie avec les hommes de sang... Moi, je marche dans l'intégrité; délivre-moi et aie pitié de moi! — Ps. 26: 9, 11. wF 1/1/58 28

2 La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers. — Mat. 9: 37. wF 15/11/58 19

3 Heureux ces serviteurs que le maître, à son arrivée, trouvera veillant. — Luc 12: 37. wF 1/2/59 23, 24a

4 Humiliez-vous devant le Seigneur, et il vous élèvera. — Jacq. 4: 10. wF 15/3/59 21, 22a

5 Prophètes et sacrificateurs sont corrompus; même dans ma maison j'ai trouvé leur méchanceté, dit (Jéhovah). — Jér. 23: 11. wF 1/12/58 12, 13

6 Je traite durement mon corps et le traîne en esclavage, de peur qu'après avoir prêché aux autres, je ne sois moi-même disqualifié. — I Cor. 9: 27, NW. wF 15/8/58 31, 33

7 Comme des enfants obéissants, cessez d'être façonnés d'après les désirs que vous aviez autrefois dans votre ignorance, mais, en harmonie avec le saint qui vous a appelés, soyez saints aussi vous-mêmes dans toute votre conduite. — I Pierre 1: 14, 15, NW. wF 15/6/58 16, 17a

8 Moi donc, je cours, non pas comme à l'aventure; je frappe, non pas comme battant l'air. — I Cor. 9: 26. wF 15/12/58 31–33

9 Mais à cause de David, (Jéhovah), son Dieu, lui donna une lampe à Jérusalem, en établissant son fils après lui et en laissant subsister Jérusalem. — I Rois 15: 4. wF 15/5/59 19, 20

10 C'est le moment où le jugement va commencer par la maison de Dieu... Et si le juste ne sauve avec peine, que deviendront l'impie et le pécheur? — I Pierre 4: 17, 18. wF 1/2/59 26a

11 Lorsqu'ils virent l'assurance de Pierre et de Jean... ils les reconnurent pour avoir été avec Jésus. — Actes 4: 13. wF 1/3/59 9, 10a

12 Ceux qui sont déterminés à être riches tombent dans la tentation et dans un piège et dans beaucoup de désirs insensés et nuisibles qui plongent les hommes dans la destruction et la ruine. — I Tim. 6: 9, NW. wF 1/4/59 15, 16a

13 Je te conseille d'acheter de moi de l'or éprouvé par le feu, afin que tu deviennes riche, et des vêtements blancs, afin que tu sois vêtu... et un collyre pour oindre tes yeux, afin que tu voies. — Apoc. 3: 18. wF 1/6/58 35a

14 Souvenez-vous de ceux qui vous gouvernent, qui vous ont annoncé la parole de Dieu, et, pendant que vous contemplez le résultat de leur conduite, imitez leur foi. — Héb. 13: 7, NW. wF 1/8/58 18a

15 Mais si quelques-unes des branches ont été retranchées, et si toi, qui était un olivier sauvage, tu as été enté à leur place... ne te glorifie pas aux dépens de ces branches... elles ont été retranchées pour cause d'incrédulité, et toi, tu subsistes par la foi. — Rom. 11: 17, 18, 20. wF 15/7/58 17, 18a

ETUDES DE « LA TOUR DE GARDE » POUR LES SEMAINES DU

30 août: Prenez bien garde à votre manière de marcher. Page 228

6 septembre: Ceux qui nous aident à marcher avec sagesse. Page 232